

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

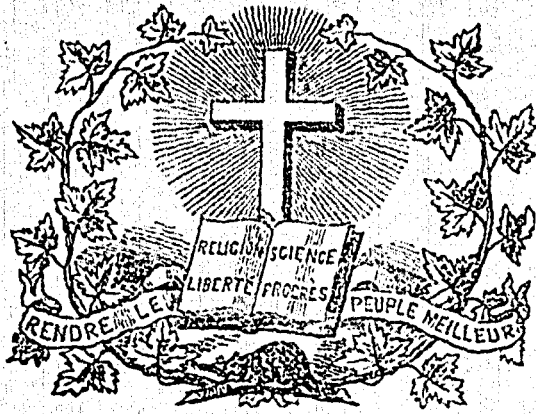
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Volume II.

Montréal, (Bas-Canada) Décembre, 1858.

No. 12.

SOMMAIRE.—LITTÉRATURE.—Poésie: L'hiver par F. X. Garneau.—Noël par le vicomte Walsh.—Origine de quelques locutions proverbiales (suite).—ÉCRITURES.—Pédagogie: Comment un maître peut réformer sa classe. 3e article par J. J. Raquet.—Des cadeaux utiles et des cadeaux dangereux, par Vallée.—Pensées diverses sur l'éducation.—Exercices pour les élèves des écoles.—Vers à apprendre par cœur: Les deux paquets, par Théodore Banville.—Sujet de composition: Le poète Perce, par M. Auguste Béchant, instituteur.—Exercices de grammaire.—AVIS OFFICIELS: Nominations de commissaires d'école.—Conférence de l'Association des instituteurs en rapport avec l'école normale Jacques-Cartier.—Dons reçus par le département de l'instruction publique.—ÉDITORIAL: Enseignement de l'économie rurale dans les écoles normales.—Cahiers d'économie des instituteurs.—Un exemple.—Architecture des écoles, cinquième article (suite).—Bulletin des publications et réimpressions les plus récentes: Paris, Londres, Québec, Montréal.—Petite revue mensuelle.—NOUVELLES ET FAITS DIVERS: Bulletin de l'instruction publique.—Bulletin des lettres.—Bulletin des sciences.—ANNONCES.—GRAVURES: Chaire d'école à siège mobile.—Encrier fixe pour pupitre d'école.—Vue de l'intérieur d'une école du Massachusetts.

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

L'HIVER.

Voilà l'été qui fuit et la feuille qui tombe
Pâle et morte sur les gazons.
Le vent du nord mugit, la fleur des champs succombe,
L'écho se tait dans les vallons.
Déjà les bois ont perdu leur feuillage;
Vers la chaumière accourent les troupeaux.
Car ils ont vu l'hiver sur les nuages,
Et le grésil bondir sur les côtesaux.

Adieu! charmants oiseaux, habitants des bocages,
Allez vers de plus beaux climats;
Puissé-je comme vous fuir le temps des orages
Et de l'été suivre les pas.
Mais ils sont loin—leur suave murmure
A déserté les hameaux de nos bords;
Seul l'autan mêle au deuil de la nature
Dans nos vallons de sauvages accords.

Là bas, à l'horizon, comme un fantôme immense
L'hiver semble couvrir les cieux;
Le vent devant son front roule avec violence
Les flots épars de ses cheveux;
De longs glaçons pendent à ses paupières;
Dans les airs bat sa robe de frimats;
Le jour pâlit sous ses regards sévères,
Et la tempête enveloppe ses pas.

Ménétral sans échos je rejetais la lyre,
Je n'avais que de tristes jours,
Sur ces bords malheureux que la haine déchire,
Et dont le plaisir fuit toujours;
Mais les frimats, suspendant les discordes,
Ont à ma lyre arraché quelques sons;
Je viens d'entendre au travers de ses cordes,
En murmurant, passer les aquilons.

Sonne, lyre fidèle, à mon âme isolée,
Chante le deuil de nos climats;
Vois de l'orme orgueilleux la tête mutilée
Qui se penche sous les verglas.
Dans l'air glacé d'un vol lent et sinistre
Le hibou blanc erre de toits en toits,
Et de l'hiver, officieux ministre,
Il remplit l'air de sa funèbre voix.

Les flots ont disparu, partout la terre blanche
Entoure les sombres forêts;
Du sapin vers le sol bas s'incline la branche
Que chargent des frimats épais.
Là, la fumée en rapides nuages
S'élève et fuit au-dessus des hameaux,
Tandis qu'ici de pesants attelages
A petits pas font gémir les côtesaux.

Dans le fourneau de fonte, au sein de la chaumière,
Bourdonne l'érable des monts;
Les airs sont obscurcis par la neige légère
Qui glisse et monte en tourbillons;
Et le toit crie, et puis dans la fenêtre
Le grésil vient sans cesse pétiller;
Mais le vent tombe, et sur le toit champêtre
L'astre des nuits se lève et va briller.

En quel autre climat la reine du silence
Montre-t-elle plus de splendeur?
Que j'aime, ô Canada, la nuit, la plaine immense
Resplendissante de blancheur!
L'étoile aussi semble embraser les ondes,
Comme un géant l'arbre est seul dans les champs;
Non, pas un bruit dans les forêts profondes!
Le calme est vaste et les cieux rayonnants.

Et peut-être, pourtant, dans cette nuit si belle
Un voyageur las et glacé,
Écarté sur sa route, et s'arrêtant et chancelant:
A ses yeux tout semble effacé.
Le doux sommeil trahissant sa faiblesse
Vient s'emparer lentement de ses sens,
Sommeil fatal dont la perfide ivresse
Dans les plaisirs rompt le fil de ses ans.

Mais, enfin, le printemps s'avance vers l'aurore
Qu'il embellit de tous ses foux.
L'hiver luttant en vain, veut retarder encore,
Il sent fuir son char nuageux.
Ses yeux aigris respirent la tempête;
Son bras levé montre encor l'orient;
Mais les éclairs ont brillé sur sa tête,
Devant la foudre il cède en frémissant.

F. X. GARNEAU.
Répertoire National.

NOËL.

Quand la saison des neiges est venue, quand toute la nature est attristée par un aspect de mort, les sonneries des grandes villes, les petites cloches des villages, se mettent tout-à-coup à retentir joyeusement au milieu des ténèbres de la nuit. Et à ces sons sacrés qui semblent descendre du ciel, des cris se mêlent en s'élevant des cités et des hameaux.

Noël ! Noël ! crient les enfants qui annoncent par leur joie la naissance de l'Enfant-Dieu.

Une grande, une sainte allégresse est survenue aux âmes chrétiennes à cette fête de la Nativité du Sauveur.

Sous le plus misérable toit il y a eu du bonheur, quand les cloches ont annoncé que le divin Enfant nous est né.

Cette belle fête de Noël ! il n'y a pas une pauvre mère qui ne la comprenne, pas un enfant qui ne la désire.

Mais avant d'en dire toute la beauté, essayons d'en montrer l'origine.

César-Auguste, au faite de la puissance, voulut savoir combien de millions d'hommes étaient courbés sous son sceptre, et il ordonna un recensement général de toutes les nations composant l'immense empire romain.

Pour faire ce dénombrement, Auguste nomma vingt-quatre commissaires, qu'il envoya sur tous les points du globe. Publius Sulpitius Quirinus, et, selon les Grecs, Cyrinus, fut chargé du gouvernement de Syrie, dont dépendait la Judée.

Saint Luc nous apprend que ce fut là le premier dénombrement fait dans le pays pour les Romains. Le même Quirinus eut ordre d'en faire un second onze ans plus tard, étant toujours gouverneur de Syrie, lorsque l'empereur Auguste réduisit la Judée en province romaine, après en avoir chassé le roi Archélaüs, fils d'Hérode, et l'avoir relégué dans les Gaules.

L'édit promulgué pour ce dénombrement général ordonnait à chacun, au plus riche comme au plus pauvre, au plus puissant comme au plus faible, de se rendre en la ville où il était né, ou dont sa famille était originaire, pour se faire inscrire sur le contrôle romain.

Or, Joseph et Marie, qui étaient tous les deux de la royale lignée de David, se rendirent en la ville de David, appelée *Bethléem*.

Là, la vierge Marie, qui avait été saluée pleine de grâce par l'archange Gabriel, et qui, aux yeux des hommes, passait pour l'épouse de Joseph, après avoir vainement cherché un logement dans une hôtellerie, fut obligée de se réfugier dans une partie du hameau toute pleine de rochers, où l'on avait creusé des maisons et des étables. Et ce fut ce lieu, si dédaigné et si humble, qui reçut, à son entrée dans ce monde, le roi du ciel, celui à qui appartient toute splendeur et toute gloire.

Au moment où ce prodige s'opérait, où une vierge enfantait un sauveur dans le voisinage de Bethléem en un lieu nommé la *Tour d'Adér*, des bergers qui restaient dans les champs, veillant tour à tour à la garde de leurs troupeaux, aperçurent tout-à-coup une vive splendeur au milieu des ténèbres, et dans cette gloire un Ange leur apparut et leur dit :

« Ne craignez point, car je viens vous apporter une nouvelle qui sera pour tout le peuple le sujet d'une grande joie : c'est qu'aujourd'hui, dans la ville de David, il vous est né un sauveur qui est le Christ, le Seigneur. Voici la marque à laquelle vous le reconnaîtrez : vous trouverez un enfant enveloppé de langes et couché dans une crèche. » A l'instant même, il se joignit à l'Ange une troupe de l'armée céleste, louant Dieu et disant : « Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté ! »

Quand la miraculeuse apparition fut passée, quand la nuit eut repris ses ténèbres, les bergers se dirent entr'eux : Allons à Bethléem voir le Verbe qui nous a été annoncé. Et sans perdre un instant ils se hâtèrent vers l'étable où ils devaient trouver l'enfant nouveau-né. Il était là enveloppé de langes, couché dans une crèche. Marie et Joseph étaient près de lui. Les bergers, voyant que tout ce qu'avait dit l'Ange était accompli, reconnurent dans cet enfant le Sauveur prédit à Israël ; ils se mirent à louer et à glorifier Dieu.

Marie, la Vierge Mère, écoutait tout ce que disaient les pasteurs, et gardait dans son cœur mémoire de leurs paroles.

Tel est, en peu de mots, tout l'historique de la fête de Noël. Saint Luc a été le narrateur de cette nativité, d'où date l'ère chrétienne.

Que de choses se voient dans cette courte histoire ! Rome, orgueilleuse de son pouvoir (qu'elle croit éternel), veut non-seulement connaître tous les peuples, toutes les nations qui relèvent d'elle, elle veut plus : elle prétend, pour ainsi dire, connaître par leurs noms chacun de ses esclaves ! Et voilà qu'un commissaire romain est envoyé en Judée pour forcer chaque homme et chaque femme à venir s'inscrire sur la longue liste des vaincus.

Auguste veut savoir tout ce qui naît, tout ce qui vit sous son sceptre. Eh bien ! voilà un enfant qui vient augmenter le nombre de ses sujets ; car cet enfant, devenu homme, dira un jour : Rendez à César ce qui est à César. Mais cet enfant qui vient au monde si pauvre et si humble, qui naît dans une étable, qui dort dans une crèche, renversera tous les faux dieux de Rome, tous les dieux d'Auguste et de César. Cet enfant est le Seigneur des seigneurs, Emmanuel, fils du Très-Haut, Roi des rois et des empereurs, maîtres des empires et des mondes. Et si une Rome nouvelle vit dans les siècles après la Rome antique, c'est qu'elle aura adoré, c'est qu'elle adorera l'enfant annoncé aux bergers, l'enfant né à Bethléem !

Au temps où les oracles disaient *les dieux s'en vont*, dans les souterrains de la *vie éternelle*, dans les catacombes creusées sous les temples de Jupiter et de Mars, de Vénus et de Minerve, Jésus, né à Bethléem, était déjà adoré, et trois ou quatre siècles au plus après sa naissance, la fête que je décris aujourd'hui était déjà chômée.

Dans cette fête, que l'on pourrait nommer la fête des mères, des enfants et des pauvres, que d'encouragements pour tous ; mais, spécialement, que de consolations pour ceux que le monde ne compte pas parmi ses favoris ! Avant le Christ, tous les honneurs, tous les respects étaient accordés à la puissance et à la prospérité ; la bonne fortune avait des temples.

Avant le Christ, le pauvre pouvait gémir, l'esclave pouvait se plaindre ; mais il n'y avait personne dans le monde païen pour les écouter. L'Olympe n'était peuplé que de riantes divinités : la richesse, la gloire, la volupté, y avaient leurs dieux : mais l'adversité et l'infortune n'avaient pas le leur.

A présent que Jésus-Christ est né dans une étable ; qu'enfant encore il a été forcé de fuir dans l'exil ; que plus tard il a été persécuté, couronné d'épines et mis à mort ; à présent, toutes les douleurs ont une oreille attentive qui les écoute, et l'espérance qui les console est une vertu qui leur est commandée.

C'est du jour de la naissance du divin fils de Marie, que découlent toutes les consolations du Christianisme. De la petite montagne de Bethléem sont sorties les sources d'eaux vives qui guérissent nos plaies et allègent nos souffrances.

Les peuples font donc bien de se réjouir quand la grande nuit ramène ses étoiles et sa messe des cierges, ses cantiques et sa sainte veillée ; car ce jour a été un jour de liberté et d'allégresse pour tous.

Aussi, je ne me figure rien de plus beau, rien de plus poétique qu'une nuit de Noël célébrée dans un pays de foi, par de pieux chrétiens.

Les cloches qui chantent au-dessus des têtes, et dont les volées, joyeusement sonores, éveillent la cité, ce sont les voix des Anges qui nous crient des nuages : « Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix aux hommes de bonne volonté ! »

Cette grande lueur qui s'étend dans la vaste église ; cette lumière qui monte jusqu'aux pointes des ogives, qui tourne à l'entour des faisceaux de colonnes, qui les embrasse et qui les dore ; pour les âmes pieuses et croyantes, c'est l'éclat miraculeux qui apparut dans le ciel, et qui montra aux pasteurs l'étable de Bethléem.

Ces voix claires et pures qui partent du sanctuaire, ces sons graves et majestueux qui s'élancent des orgues, ce sont le paradis et la terre, les chérubins et les hommes qui s'unissent pour louer Dieu.

Dans cette chapelle toute verdoyante des arbustes que l'hiver n'a pu dépouiller, parmi ces fleurs habilement imitées, voyez ce berceau : l'enfant Jésus y repose ; ce sont les saintes sœurs des hospices ou des couvents qui l'ont orné. Là, les mères qui ont quelque enfant malade viennent prier ; la joie de tous a diminué leur inquiétude ; elles invoquent la mère du Sauveur avec plus de confiance que de coutume. Marie a été mère, elle doit les comprendre : elle les exaucera.

Après les trois messes qui ont commencé au premier coup de minuit, et qui ont été dites au milieu de mille cierges et de nuages d'encens, les fidèles, remplis d'une sainte allégresse, rentrent dans leurs maisons, et, avant de se livrer au sommeil, s'assoient à ce gai repas que nos pères ont appelé *réveillon de Noël*, et qui, dans les familles chrétiennes, n'a rien que de très innocent.

Quand la sainte nuit est au moment de finir, quand le ciel commence à blanchir du côté de l'orient, alors sonne la *messe du point du jour* ; et ceux qui ont gardé le logis pendant l'office de la nuit sortent pour aller prier à leur tour.

Plus tard, quand le soleil est déjà haut, toutes les joyeuses cloches de la cathédrale et des paroisses de la grande ville sont en branle : c'est un grand concert dans les airs ; et les oiseaux qui ont coutume d'habiter dans les vieux clochers et les antiques tours, sont chassés de leurs nids de pierre, et volent en tourbillonnant au-dessus des églises.

La vieille basilique est si remplie de foule, que l'on ne peut plus apercevoir les dalles de granit et les pierres tombales qui la pavent. C'est d'une mosaïque vivante de têtes rapprochées et contrastantes de couleurs, que les hauts faisceaux de colonnes ont l'air de partir pour s'élaner vers la voûte. Cependant les flots de cette multitude se fendent, reculent à droite et à gauche, et laissent un passage au prince de l'Eglise, qui officie et qui va célébrer la grande messe. Vêtu de sa chape de drap d'or, la mitre au front, sa croix à la main, il marche lentement et bénit les fidèles, qui s'inclinent à mesure qu'il avance. La croix d'argent de la paroisse, la croix de vermeil du chapitre, des acolytes, des thurifères, des chantres, des diacres, des prêtres, des vœux chanoines, tous portant des cierges allumés, le précèdent en chantant :

« Une vive lumière a brillé sur nous, parce que le Seigneur nous est né.

« Il est né le Seigneur, et il sera appelé l'Admirable, le Prince de paix, le Père du siècle à venir. Le règne du Seigneur n'aura pas de fin.

« Béni soit celui qui vient au nom de Dieu !

« Dieu nous est apparu !

« Cieux, chantez des cantiques de louanges ; terre, sois dans l'allégresse, parce que le Seigneur a eu pitié de son peuple et l'a consolé, parce qu'il a eu compassion de ses enfants affligés. »

Quand la procession a fait le tour de l'église, quand elle est rentrée dans le sanctuaire, alors commence la messe solennelle : tantôt ce sont les voix des chantres accompagnées d'instruments sonores ; tantôt les sons de l'orgue qui retentissent sous les voûtes ; puis, par moments, il y a des silences qui ont aussi leur majesté. Au-dessus de ces milliers de chrétiens qui prient agenouillés ensemble, on voit un nuage bleuâtre et léger qui flotte : c'est la fumée de l'encens ; on en a tant brûlé pendant la nuit, tant à la messe de l'aurore, que l'église en est toute parfumée !

Ce jour-là, si l'organiste comprend bien son devoir, il fera redire à l'orgue de vieux airs d'autrefois, de ces vieux Noël's que nos pères aimaient tant, et que nous avons entendus dans notre enfance.

Pour aider à la prière, rien de mieux que d'éveiller des souvenirs ; comment ne pas prier avec foi, quand on pense à sa mère et à ses premières années ?

Que les organistes n'aillent donc plus chercher leurs motifs dans des réminiscences d'opéra, mais bien dans ces vieux airs nationaux qui n'ont point passé par le sang des révolutions, mais que les pierres de nos églises aient depuis longtemps.

La fête ne se passe pas seulement devant les autels ; le foyer a aussi ses réjouissances de Noël. Ce jour-là, les familles s'assemblent, et les petits enfants dînent à table ; car c'est leur fête à eux.

J'ai peint la solennité de Noël dans une grande ville, sous les voûtes d'une cathédrale, et célébrée par un haut dignitaire de l'Eglise ; j'aurais pu prendre pour sujet de mon tableau Noël à la campagne, dans un village ou dans un château. Cette fête a partout une grande poésie.

Je me souviens d'une messe de minuit, dite en cachette, pendant les persécutions de 93. En ce temps-là, il n'y avait plus d'église pour célébrer les saints mystères ; une grange fut choisie par les habitants du hameau. Les femmes la décorèrent pendant la nuit précédente ; des draps de grosse toile bien blanche furent tendus tout à l'entour ; une table rustique, recouverte des linges les plus blancs, devait servir d'autel ; des branches de houx à petites baies rouges étaient placées comme bouquets de chaque côté du crucifix d'ébène ; deux chandelles de résine dans des flambeaux de fer ; c'était là toute la pompe de ces temps de persécution. Sans doute elle n'était pas dédaignée du Dieu qui lit dans les cœurs, du Dieu qui voulut naître dans une étable, et qui appela les pasteurs avant les rois auprès de son berceau.

L'heure qui rappelle la miraculeuse naissance était venue, chaque famille du village avait attendu minuit, rassemblée en face de son foyer, racontant d'anciennes histoires, et chantant à voix basse de vieux Noël's.

Isolément et sans faire aucun bruit, les fidèles se rendirent à la grange préparée pour la fête ; avec quelle piété ils tombaient à genoux devant cet autel si pauvre ! La foi des bergers qui entendent les Angos mêmes annoncer la naissance du Sauveur n'était pas plus vive que celle de ces paysans bretons, de ces hommes de bonne volonté qui adoraient aussi le fils de Marie dans une étable.

Se rassembler ainsi pour prier était alors un des plus grands crimes ; la mort s'ensuivait, et cette pensée ajoutait un ardeur nouvelle à leur piété. C'était celle des premiers chrétiens priant dans les catacombes ! Quand le prêtre parut à l'autel, des pleurs s'échappèrent de tous les yeux, lui même fut tellement ému qu'il répandit aussi des larmes qui n'étaient pas sans douceur ; confesseur de la foi, il avait été frappé, persécuté pour le Sauveur ; il n'y

avait que quelques jours qu'il s'était vu livré aux bourreaux et qu'il avait touché de près à la mort ; et voilà qu'il s'appuie maintenant sur l'autel du Dieu qui a réjoui sa jeunesse, et le voilà qui va célébrer un mystère de sainte joie ! . . .

Il y avait là des émotions autres que celles qu'avaient fait naître les pompes de la cathédrale ; mais Dieu étant sous le toit rustique de la grange comme sous la voûte dorée de la grande basilique, les cœurs étaient touchés, et les âmes élevées vers le ciel.

Quand Noël vient réjouir les villes et les villages, il y a aussi joie aux châteaux. La plupart des familles qui habitent les manoirs se plaisent à conserver les antiques usages ; aussi, après la collation, qui se prend en commun vers les sept heures du soir, la veillée se prolonge dans le salon, où, pour cette fois, on ne fait pas de musique profane ; si les jeunes personnes se mettent au piano, si l'une d'elles prend sa harpe, c'est pour s'accompagner et chanter quelques nocturnes sacrés, quelques cantiques du moyen âge retrouvés par Fétis. Ce soir-là, si on lit tout haut, autour de la table à ouvrage, c'est le *Génie du Christianisme*, que l'on reprend au chapitre des Fêtes.

Les gens ont porté à grande peine dans le large foyer et posé sur les forts chenets une grosse souche de chêne ou de hêtre avec ses bosses et ses creux, ses lierres et ses mousses. Cette bûche, appelée bûche de Noël, a été mise à part et gardée toute l'année pour la veillée sainte. Oh ! cette veillée peut se prolonger, le foyer ne se refroidira pas. Quand une fois le feu aura pris à cet énorme bloc, et quand on reviendra de la messe de minuit pour le réveillon, et quand on ira à la messe du point du jour, le feu durera encore.

Les voisins se sont joints à la famille et aux hôtes du château ; et quand la chapelle, bien parée des plus belles fleurs de la serre et bien éclairée de cierges, est ouverte, en peu d'instants elle est si remplie de fidèles, que ceux qui sont dans la tribune ne peuvent plus voir son pavé de marbre blanc et noir. Il a disparu sous la foule agenouillée. Riches, pauvres, fermiers, domestiques sont venus adorer le Dieu et le maître de tous.

Au moment le plus sacré de la messe, des voix bien pures s'élèvent, et chantent *Adeste fideles, lati triumphantes*. Les filles de la châtelaine, leurs jeunes amies, composent ce chœur, qui, par sa pureté et sa suave harmonie, rappelle celui des Anges chantant aux bergers :

« Gloire à Dieu au plus haut des cieux ! et sur la terre paix aux hommes de bonne volonté ! »

J'ai essayé de peindre les pompes d'une messe de Noël dans une magnifique cathédrale ; j'ai rappelé une messe dans un hameau, au temps de la persécution de 93. Maintenant je laisse aller mes souvenirs à un jour de Noël dans l'émigration.

C'était dans le nord de l'Angleterre, près la petite ville de *Clithero*, au pied de *Pendel-Hill*, une des plus hautes montagnes des trois royaumes. Là, dans un joli château, à *Standen-Hall*, vivait un fervent catholique, homme tout à fait selon le cœur de Dieu, lord Southwell.

Sous Henri VIII, et sous Elizabeth, ses pères avaient été persécutés pour la foi, et quand les persécutions contre cette même foi catholique s'élevèrent en France, après la révolution de 1789, lord Southwell, qui avait longtemps habité une des provinces les plus dévouées à Dieu et au roi (l'Anjou), voyant les mauvais jours, des jours de proscription et de danger, commencer pour ses parents de France, leur offrit un tranquille asile chez lui. Plusieurs acceptèrent, et je n'ai pu oublier la petite colonie française que j'ai vue sous son toit hospitalier.

Nous y étions un jour de Noël. Dès la veille on avait mis au-dessus de la porte d'entrée des bouquets de houx bien verdoyants, avec leurs baies ressemblant à des perles de corail.

Dans le salon, le soir on avait chanté des *Glees*, pour célébrer Noël, que les Anglais appellent *Christmas* ; un des refrains que nous répétions tous en chœur, sur un air vif et gai, était, je m'en souviens toujours,

The merry, merry time,
The merry, merry time,
Bless the merry, merry Christmas time.

En France, dans la plupart de nos châteaux, les chapelles ne sont pas ce qu'il y a de plus soigné ; il n'en est pas de même en Angleterre parmi les catholiques ; eux ont pensé, comme David et Salomon, que le seigneur devait avoir une maison plus belle que la leur ; et nous pourrions citer plus d'un château où les chapelles ont un luxe presque royal ; à *Standen-Hall*, ce n'était pas comme à *Wardour-Castle*, chez lord Arundell, à *Lulworth-Castle*, appartenant à la famille Weld, ce n'était ni si magnifique ni si splendide, mais c'était encore fort digne et très-convenable ; l'autel, le tabernacle, les gradins, les flambeaux, étaient en bois d'acajou poli, avec des ornements dorés ; un épais tapis aux plus vives couleurs cou-

voir les marches du petit sanctuaire ; la neige, le froid, étaient au dehors, et dans cet intérieur béni, tout était propre, chaud et confortable. Dans la tribune, en face de l'autel, des places réservées étaient entourées d'un rideau de soie cramoisie ; derrière ce voile était le *piano-orgue* et les personnes qui devaient chanter. Lady Southwell (sœur de ma mère), Lady Gormanston, sa fille, mesdemoiselles de Choiseul, ses nièces, formaient ce chœur de famille. . . . Il y a bien longtemps de cela. Depuis cette *Fête de Noël*, j'ai compté bien des lendemains de la Toussaint, bien des *jours des Morts* ! Parmi celles qui chantaient alors devant l'autel de *Standen-Hall*, il y en a qui chantent aujourd'hui devant Dieu dans le ciel ! Bien des années, bien des fortunes diverses me sont survenues depuis ce *merry Christmas time* (ce gai temps de Noël) ; j'ai entendu, depuis, les messes en musique de Mozart et de Rossini ; et toutes ces années, toutes ces fortunes diverses, tous ces changements, tous ces grands talents, toutes ces solennités, n'ont pu effacer de ma mémoire la *Messe de Noël* chantée dans l'exil.

L'*Adeste fideles* que ces douces voix de femmes avaient chanté au moment de l'élévation, je crois l'entendre encore ; et ayant à écrire sur Noël, je n'ai pu me défendre de ce ressouvenir : je m'y suis laissé aller. . . .

Que ceux qui n'aiment pas à revenir vers leurs premières années, et qui ne cherchent pas (quand ils en sont bien loin), à rentrer par la pensée, sous les toits de famille, prennent la pierre et me la jettent.

En Angleterre il y a les *Christmas gifts*, les dons de Noël, qui remplacent les étrennes que nous nous donnons le premier jour de l'an. L'Eglise aussi commence son année le jour de la naissance du Sauveur ; et il y a dans cette pensée une haute raison ; tous les jours chrétiens devraient découler du premier jour du Christ sur la terre. Je ne sais plus quel grand peintre, dans un tableau de la nativité de Jésus, a fait partir toute la lumière du corps de l'enfant divin ; il en devrait être de même pour le temps : la première journée des chrétiens devrait sortir de la nuit rayonnante de Noël.

Cette fête a un grand charme à l'époque où elle arrive aux hommes ; alors ils sont assemblés et dans les villes et dans les hameaux ; alors les jours sont tristes et froids et les veillées longues. Pour ranimer la nature, qui semble morte sous son suaire de neige, il faut la main de la religion : c'est elle qui répand de saintes joies sur la tristesse de la saison, et qui fait, pour ainsi dire, pousser des fleurs parmi les frimas.

Il y aurait comme une *sévérité puritaine* à blâmer les plaisirs de famille qui égaient alors nos foyers ; car il est de nature et de sagesse de se réjouir quand un grand bienfait nous est accordé. Or, jamais fut-il donné aux hommes ce que la nuit de Noël leur a apporté dans ses ombres ? Jamais le ciel avait-il été aussi magnifique envers la terre ? Cette nuit-là, il s'est entr'ouvert pour laisser venir à nous le roi que les Anges servent et adorent en tremblant.

Cette nuit-là, un frère est venu aux malheureux, un libérateur aux esclaves, un ami aux enfants, un maître aux docteurs, un modèle aux rois, un vainqueur à la mort. Laissez donc les hommes se *réjouir dans le Seigneur*, comme la terre se réjouit chaque matin quand le soleil se lève pour la délivrer des ténébres. Noël, c'est la grande aurore de notre délivrance ; Jésus-Christ naissant, c'est le soleil de justice, qui se lève sur le monde pour en écarter les ombres de la mort.

Voyez aussi quel enthousiasme, quel saint délire règne dans l'office que chantent nos prêtres ! écoutez-les.

« Colline de Sion, tressaille d'allégresse. . . Filles de Jérusalem, revêtez vos habits de fête, et chantez, et chantez de nouveaux cantiques.

« Jérusalem, lève-toi, secoue la poussière de tes cheveux, romps la chaîne de ton cou ; lève-toi, ton Sauveur est venu ?

« Tu avais été vendue, et voici que le Seigneur ta rachetée : chante, Jérusalem.

« Le Seigneur a dit : Assur a opprimé mon peuple, l'injustice et la cruauté ont pesé sur lui : il faut que je le délivre ; autrefois je parlais, à présent me voici.

« L'abondance et la paix se lèvent avec le jour du Seigneur.

« La vérité est sortie de la terre, et du haut du ciel la justice nous a regardés.

« Chantons donc, chantons donc de nouveaux hymnes au Seigneur ; que toute la terre chante avec nous !

« Chantons au Seigneur et bénissons son nom.

« Annonçons à l'univers le jour de son salut.

« Que les nations se redisent les prodiges qu'il a faits, et que les peuples soient dans la joie ! »

Car, véritablement, notre Dieu est grand, son nom est digne de louanges, et sa puissance domine tout ce qui existe.

Que sont les dieux des nations étrangères, auprès de notre Dieu ! Des démons de l'abîme. Mais notre Dieu, à nous, c'est celui qui a

fait le ciel et la terre, le firmament avec ses étoiles, et la mer avec ses flots.

Que le ciel se réjouisse donc, que la terre s'exalte de joie, que la mer s'agite et soulève ses grandes eaux en signe d'allégresse, et que les champs et toutes les plantes qui y croissent tressaillent de plaisir ; car voici venu le jour du Seigneur !

Nous lisons dans le *Traité sur les fêtes mobiles*, « que, dans les couvents, la veille de Noël, les moines se rasaient et pouvaient prendre un bain, si cela leur plaisait ; choses qui leur étaient défendues dans les temps de pénitence, et qu'on leur permettait la veille de la fête, afin que leur extérieur même annonçât la joie.

« La veille de Noël était la plus solennelle de toutes. On lisait, à vêpres, le capitule *Gaudete*, pour inviter les fidèles à une joie spirituelle. Les versets de ces vêpres expriment les soupirs les plus ardents des anciens patriarches. »

Le *Veni ad liberandum* était chanté par deux enfants de chœur, et le *Rorate, celi*, par un seul.

On le voit, dans les maisons de retraite et de prière, où l'on conçoit mieux que dans le monde les choses saintes, au jour de Noël, c'était à des *enfants* qu'on laissait chanter les premiers hymnes de la fête, et là je trouve une pensée de convenance et de justice : n'était-ce pas aux enfants à saluer les premiers, de leurs voix jeunes et pures, l'enfant divin qui venait de naître pour le salut de tous ?

« Autrefois, dit l'*Histoire des Fêtes de l'Eglise*, les prêtres étaient dans l'usage de dire chaque jour plusieurs messes ; ils avaient toute liberté d'en user suivants les mouvements de leur dévotion. Ce fut le concile de Salginstadt, près de Mayence, tenu l'an 1022, qui en restreignit le nombre à trois pour chaque jour et pour chaque prêtre. Mais le pape Alexandre II, qui mourut en 1073, abolit cet usage, et ne laissa plus la liberté de dire les trois messes qu'au jour de Noël. »

A présent, aucune autre fête n'a ce privilège *des trois messes*. N'est-ce pas dire en quelque sorte que Noël est la plus grande des solennités chrétiennes, et que c'est le jour où nous devons remercier Dieu d'avantage ? Le jour du rachat des esclaves doit être le jour de leur plus grande joie.

Pâques est cependant la première des fêtes ; le jour de la résurrection du Sauveur, dans la hiérarchie des solennités chrétiennes, passe avant tous les autres

VICOMTE WALSH.

Origines de diverses locutions proverbiales.

LE CHANT DU CYGNE.

Origine de cette locution.

Si aux dons qui font de notre cygne le roi des oiseaux aquatiques, — grâce, beauté, force et courage, — le cygne des Anciens ajoutait le charme d'une voix harmonieuse et mélancolique, on comprend qu'il ait été l'oiseau d'Apollon, cher à Vénus, et le séducteur de Lédæ. C'est pour son chant surtout que le cygne était en honneur dans l'antiquité. Nous avons accepté comme expression et comme symbole ce cygne tel qu'il nous a été transmis, tout en sachant fort bien que le cygne ne chantait pas. Nos poètes ont parlé des oiseaux de Méandre comme s'ils les avaient entendus ; ils ont fait de Pindare le cygne de Dirce, de Virgile le cygne de Mantoue, de Fénelon le cygne de Cambrai. Cette dernière comparaison est celle qui est le plus d'accord avec nos idées modernes : ce n'est pas le chant de Fénelon qu'on a caractérisé par cette périphrase, c'est son âme, — blanche et pure autant que la robe du cygne. Comme le cygne, Fénelon avait « tous les titres qui fondent un empire de paix : la grandeur, la majesté, la douceur. » Et puis, le cygne n'a qu'un ennemi, et Fénelon n'avait qu'un adversaire ; il était naturel qu'à l'aigle de Meaux on opposât le cygne de Cambrai.

Ce que nous avons conservé surtout dans notre langue poétique, c'est le *chant du cygne*, ce chant le plus mélodieux, le plus tendre de tous, qu'exhalait le cygne en mourant.

Son âme tout entière en ses écrits respire ;
Ses actions jamais n'ont démenti sa lyre ;
Il se conserva pur au milieu des méchants.
Tel l'oiseau de Méandre, ornement du rivage,
Au noir limon des eaux dérobe son plumage,
Et saluant la mort de sons mélodieux,
D'une voix plus touchante exhale ses adieux.

(Millevoey.)

Pline, et tous les savants après lui, ont crié à l'erreur, au mensonge : ils ont dit sur tous les tons que le cygne n'était pas un

oiseau chanteur, que sa voix était rauque et sourde ; mais on ne les a pas écoutés. Changer ses derniers adieux, saluer la mort de ses accents les plus sublimes, cette pensée, per-ouïffée dans l'oiseau qui a toutes les grâces nobles et douces, est une belle fiction que la science ne pouvait arracher à la poésie.

Chantons, puisque mes doigts sont encor sur ma lyre ;
Chantons, puisque la mort, comme un cygne m'inspire,
Au bout d'un autre monde, un cri mélodieux ;
C'est un présage heureux donné par mon génie.
Si notre âme n'est rien qu'amour et qu'harmonie,
Qu'un chant divin soit ses adieux !

La lyre, en se brisant, jette un son plus sublime ;
La lampe qui s'éteint tout à coup se ravive,
Et d'un éclat plus pur brille avant d'expirer :
Le cygne voit le ciel à son heure dernière.
L'homme seul, reportant ses regards en arrière,
Compte ses jours pour les pleurer.

(Lamartine.)

Le chant du cygne a été très-lirement traité par des amis quand même de la vérité. " Je ne sais, a dit l'un d'eux, sur quel fondement les poètes, tant anciens que modernes, comparent l'harmonie métrique, ou le rythme, avec le chant du cygne. Il n'y a certainement aucune analogie : le chant du cygne, loin d'être mélodieux, est fort désagréable, il est aigre et approchant du cri de l'oie.

Le cygne frappe l'air de ses rauques accents.

(Mollevent.)

" L'esprit de justesse qui règne aujourd'hui, et qui, bien défini, n'est que l'esprit philosophique, devrait exclure de la poésie toute comparaison qui blesse la vérité."

Buflon, qui sait aussi que le cygne ne chante pas, est beaucoup moins sévère ; il fait en poète et en grand écrivain la part des erreurs qui charment : " Les anciens, dit-il, ne s'étaient pas contentés de faire du cygne un chanteur merveilleux : seul entre tous les êtres qui frémissent à l'aspect de leur destruction, il chantait encore au moment de son agonie, et préludait par des sons harmonieux à son dernier soupir : c'était, disaient-ils, près d'expirer et faisant à la vie un adieu triste et tendre, que le cygne rendait ses accents si doux et si touchants, et qui, pareils à un léger et douloureux murmure, d'une voix basse, plaintive et lugubre, formaient son chant funèbre ; on entendait ce chant, lorsqu'un lever de l'aurore, les vents et les flots étaient calmés ; on avait même vu des cygnes expirant en musique et chantant leurs hymnes funéraires. Nulle fiction, en histoire naturelle, nulle fable chez les anciens n'a été plus célébrée, plus répétée, plus accréditée ; elle s'était emparée de l'imagination vive et sensible des Grecs ; poètes, orateurs, philosophes même, l'ont adoptée comme une vérité trop agréable pour vouloir en douter. Il faut bien leur pardonner leurs fables, elles étaient aimables et touchantes ; elles valaient bien de tristes, d'arides vérités : c'étaient de doux emblèmes pour les âmes sensibles. Les cygnes, sans doute, ne chantaient point leur mort ; mais toujours, en parlant du dernier essor et des derniers élans d'un beau génie prêt à s'éteindre, on rappellera avec sentiment cette expression touchante : c'est le chant du cygne !"

" Je m'en moque comme de l'an quarante :"

Dans le commencement du onzième siècle, on croyait que la fin du monde allait arriver prochainement. L'opinion générale était que les mille ans et plus qu'on prétendait assignés comme terme à l'Eglise et à la société tout entière, devaient expirer en l'an quarante de ce siècle. Les pécheurs se convertissaient en foule. Mais, lorsque cette époque redoutable fut passée, on changea de langage, et l'on dit : Je m'en moque comme de l'an quarante, expression encore usitée en parlant d'une chose qui ne doit inspirer aucune crainte.

" Pour un point Martin perdit son âne."

Un abbé nommé Martin, qui possédait le bénéfice d'Asello, en Italie, voulut faire inscrire sur la porte ce vers latin : *Porta, patens esto ; nulli claudaris honesto.* — *Porte, reste ouverte ; ne sois fermée à aucun honnête homme.* C'était à une époque où la ponctuation, longtemps abandonnée, venait d'être remise en usage. Martin, étranger à cet art, s'adressa à un copiste qui n'en savait pas plus que lui. Le point, qui devait être placé après le mot *esto*, fut placé après le mot *nulli*, et changea le sens de cette manière : *Porta, patens esto nulli ; claudaris honesto.* — *Porte, ne reste ouverte pour personne ; sois fermée à l'honnête homme.* Cette inscription mal sentée fut cause de la disgrâce de Martin, qui perdit son abbaye. De là cette autre inscription : *Una pro puncto caruit Martinus*

Asello ; et, comme *asello* signifie également un âne, l'équivoque donna lieu au dicton : " Pour un point Martin perdit son âne."

" C'est le chien de Jean de Nivelle ;
Il s'enfuit quand on l'appelle."

Le dictionnaire de Trévoux donne l'explication suivante de cette locution proverbiale :

Jean de Montmorency, seigneur de Nivelle, ayant donné un soufflet à son père, Jean II, duc de Montmorency et fidèle serviteur de Louis XI, fut ené au parlement, et sommé à son de trompe de comparaître en justice. Mais, plus on l'appelait, plus il se hâta de fuir du côté de la Flandre. Il fut traité de *chien* à cause de l'honneur qu'inspirait son crime.

A cette explication on peut en ajouter une autre plus exacte : — Il y avait autrefois sur le haut du clocher de Nivelle un homme de fer, appelé Jean de Nivelle, qui frappait les heures sur la cloche de l'horloge. Comme les heures, représentées par des statues, ne se montraient que pour disparaître à mesure que ce Jacquemart semblait les appeler avec son marteau, on disait d'une personne qui se dérobaît à un appel, qu'elle était *comme les heures de Jean de Nivelle*. Le peuple, qui abrège volontiers les termes, même aux dépens du sens, supprima les *heures*, en attribuant le rôle qui leur appartenait à Jean de Nivelle ; et, plus tard, à l'époque où l'on traita de *chien* le seigneur du même nom, il introduisit cette épithète dans le dicton.

" L'habit ne fait pas le moine : — il ne faut pas juger des personnes par l'extérieur."

Entre autres auteurs de la même opinion, saint Bernard, nous porterait à croire que cette locution fut imaginée à une époque où les moines affectaient de porter le heaume avec les éperons dorés, et se paraient d'un costume mondain, sous lequel ils avaient plutôt l'air de chevaliers que d'ecclésiastiques. D'autres auteurs, tels que Godefroy, dans son ouvrage sur la coutume de Normandie, pensent qu'elle fut introduite par les juriconsultes canoniques, qui décidèrent que la profession était nécessaire pour posséder un bénéfice régulier, et qu'il ne suffisait pas d'un noviciat et de la prise d'habit, on, ce qui revient au même, que *l'habit ne faisait pas le moine*. On lit, du reste, dans les *Décretales* du pape Grégoire IX, qui siègeait dès l'an 1227 : *Cum monachum non faciat habitus, sed professio regularis.* (Ce n'est pas l'habit qui fait le moine, mais bien la profession réelle.) Cependant il est permis de penser que ce proverbe est une imitation de celui des anciens : *Isiacum linostolra non facit ; la robe de lin ne fait pas le prêtre d'Isis*. Dans l'antiquité, les prêtres de la déesse Isis étaient revêtus de robes de lin semblables aux robes de nos prêtres, ce qui leur avait fait donner par Ovide la dénomination de *linigera turba*.

" Faire du cancan d'une chose, c'est faire du bruit pour un motif frivole."

Le mot latin *quanquam* (quoique) était fort à la mode au seizième siècle ; les orateurs de l'Université l'affectationnaient particulièrement. Ils regardaient comme un trait de bon goût de le faire figurer le premier en tête de leurs discours, et ils en avaient fait, en raison de cette prééminence, le com d'une harangue latine récitée en public par un écolier à l'ouverture des thèses de philosophie ; mais la prononciation de ce mot passait alors pour défectueuse. On disait *Kankam*, à la manière gothique. Le célèbre Ramus (P. de la Ramée) soutint qu'il fallait dire *couancouam*, conformément à la prononciation romaine, et les professeurs du collège de France, ses collègues, se rangèrent à son avis. Mais les docteurs de Sorbonne s'opposèrent à l'innovation, et défendirent de l'adopter sous peine de leur censure. Cette mesure eut bientôt son effet : un jeune ecclésiastique s'étant avisé, dans un discours d'apparat, de faire entendre le *couancouam* réproché, nos docteurs scandalisés s'assemblèrent, crièrent à l'hérésie et déclarèrent vacant un bénéfice que le beau diseur possédait. Celui-ci n'accepta pas ce rôle de victime grammaticale ; il en appela au parlement. Au jour fixé pour l'audience, il y parut escorté d'une foule de maîtres, de sous-maîtres et d'écoliers. Le célèbre professeur d'éloquence Ramus, chargé de défendre sa cause, fit ressortir tout le ridicule des partisans de *kankam*, et les juges rendirent un arrêt qui réhabilita le bénéficiaire, et laissa à chacun la liberté de prononcer comme il voudrait.

Le mot *cancan* est né de ce fameux litige que quelques auteurs considérèrent comme l'une des causes de l'assassinat de Ramus. Employée d'abord pour signaler une discussion oragense sur un sujet de peu d'importance, cette expression a été depuis appliquée à tous les bavardages de société où il entre de la médisance.

" Il est bien de son pays."

Cette locution s'emploie pour désigner un homme qui s'est toujours tenu dans le lieu de sa naissance, qui ne sait pas parler au-

tremement qu'on y parle, et, au figuré, un homme bien novice et bien simple.

L'expression proverbiale *il est bien de son pays* fait le sel de l'épigramme suivante, composée par Ménage, littérateur du dix-septième siècle, contre l'imprimeur Journal, qui avait refusé de mettre sous presse un passage de ses *Origines de la langue française*, relatif aux badauds de Paris.

De peur d'offenser la patrie,
Journal, mon imprimeur, digne enfant de Paris,
Ne veut rien imprimer sur la badauderie.
Journal est bien de son pays.

EDUCATION.

PÉDAGOGIE.

COMMENT UN MAÎTRE PEUT RÉFORMER SA CLASSE.

4e article (1).

(Suite.)

Sous le rapport de l'enseignement, non moins que sous le rapport de la discipline, aimer les enfants et le leur prouver, non pas par des paroles banales, mais par des actes, et gagner ainsi leur amour et leur confiance, est la première condition de succès. On ne saurait trop se convaincre que le meilleur moyen pour réussir dans l'instruction des enfants est de s'occuper de leur éducation.

Nous obtiendrons difficilement qu'ils écoutent nos leçons avec attention et qu'ils fassent les efforts qu'exige toujours l'étude, s'ils n'ont pas de plaisir à nous entendre. L'élève qui n'a pas d'affection pour son maître, qui le craint et s'approche de lui en tremblant, est rarement disposé à lui prêter une oreille bien attentive; il est d'avance prévenu ou du moins indifférent à l'égard de ce qu'il va dire, parce qu'il n'en attend rien d'agréable. Il faudrait alors une grande habileté pour triompher d'une pareille force d'inertie: un mur de glace s'élève en quelque sorte entre l'intelligence de l'instituteur et celle de l'élève.

On ne saurait, au contraire, se faire une idée de la facilité qu'offrent pour l'enseignement la satisfaction et le contentement des enfants, le plaisir qu'ils trouvent à nous questionner et à nous entendre. Quand le cœur est épanoui, l'intelligence s'ouvre d'elle-même, elle va au-devant de la parole du maître.

Efforçons-nous donc avant tout de gagner l'amour et la confiance de nos élèves. Ce point obtenu, nous aurons déjà fait beaucoup pour le succès de notre enseignement. Il ne restera plus qu'à leur faire prendre de l'intérêt à ce qui se fait dans la classe.

Les élèves et surtout les plus jeunes s'ennuient généralement à l'école, parce qu'ils n'y sont pas assez occupés. L'enfant a besoin d'agir et de faire quelque chose; mais habituellement, dans les premiers temps de son séjour à l'école, on ne lui fait presque rien faire. L'ennui, l'oisiveté le portent alors à s'agiter, à se mouvoir, à causer, à déranger ou tourmenter ses camarades; il trouble la classe et se fait gronder et punir. Les réprimandes et les punitions augmentent à leur tour sa répugnance pour l'école, et plus tard il devient très-difficile d'effacer cette première impression.

Mais, pour occuper véritablement les enfants, il ne faut pas les occuper toujours de la même chose. La monotonie des exercices amène forcément l'ennui, et celui-ci l'oisiveté avec toutes ses suites, parce qu'on ne s'occupe jamais activement d'une chose qui déplaît. Si donc nous voulons sérieusement réformer notre école en en bannissant l'oisiveté et l'ennui, commençons par réformer notre manière d'instruire et d'occuper les jeunes enfants.

Dans la plupart des écoles ces enfants sont ceux dont on s'occupe le moins; on les laisse livrés à eux-mêmes pendant la plus grande partie du jour. Ce sont, au contraire, ceux dont il faudrait s'occuper le plus, et qui auraient le plus besoin d'être en contact fréquent avec le maître, parce qu'ils ne sont pas en état de rien étudier par eux-mêmes. Mais comment un instituteur qui, le plus souvent, est seul dans une école, peut-il donner tant de temps et de soins aux élèves les plus jeunes, lorsqu'il peut à peine suffire à donner les leçons aux élèves les plus avancés?

C'est difficile, je l'avoue; cependant les maîtres habiles y parviennent à l'aide d'un bon emploi du temps et d'une classification des élèves qui ne multiplie pas les divisions et ne rend pas les leçons trop rares pour chacune. Il faut, d'ailleurs, savoir recourir à des moniteurs pour les jeunes enfants. Sans doute la parole et les explications d'un moniteur sont loin de valoir celles d'un maître; mais, malgré leur insuffisance, elles valent mieux pour les enfants que l'isolement où on les laisserait.

Un des premiers soins d'un maître qui veut réformer la classe sera donc d'arrêter un bon emploi du temps, d'établir une bonne classification des élèves et de former deux ou trois moniteurs qui puissent le suppléer auprès des petits. Posons donc pour première condition de ne pas laisser ceux-ci un seul instant sans que quelqu'un s'occupe d'eux d'une manière quelconque. Nous en aurons plus de liberté et plus de calme pour nous occuper des autres.

Mais il ne suffit pas de vouloir occuper les enfants, il faut les occuper de choses à leur portée. Il faut surtout mettre de la variété dans les exercices; car, quoi qu'on fasse, la monotonie engendre l'ennui. Avec les jeunes enfants en particulier, il faut des exercices variés et très courts.

A ce sujet on se récrie fréquemment en demandant comment on peut faire faire des exercices variés à des enfants qui ne savent pas lire; c'est, en effet, une erreur trop commune de croire qu'on ne peut rien enseigner à ceux qui ne connaissent pas la lecture. C'est l'une des erreurs qui nuisent le plus aux écoles et qui y retardent les progrès de l'instruction primaire.

Comprenons donc enfin que l'instruction des enfants ne se fait pas dans les livres, mais avec la parole du maître. Comprenons aussi que l'enseignement des jeunes enfants peut être aussi varié que celui des élèves plus avancés. Il est évident qu'on ne peut enseigner aux premiers les mêmes choses qu'aux derniers, mais on peut leur enseigner des choses analogues, en ayant soin de les leur présenter d'une autre manière.

Ainsi l'instruction des jeunes enfants peut comprendre au moins les six choses suivantes: étude des prières, lecture, écriture, dessin linéaire, étude du langage, étude des nombres et calcul mental. Ajoutons à cela de petites leçons analogues à celles qui se font dans les salles d'asile, puis les instructions morales et religieuses, auxquelles ces enfants doivent prendre part comme les autres, et qu'on peut rendre intéressantes pour eux à l'aide de questions faciles, et nous aurons un enseignement certainement très-varié, et de nature à bannir l'ennui de l'école en excitant l'intérêt des enfants.

Entrons rapidement dans quelques détails sur les différentes parties de cet enseignement des jeunes élèves. Nous verrons ensuite comment on peut aussi réformer l'enseignement des élèves plus avancés de manière à y répandre également de l'intérêt.

Etude des prières.—Chacun sait comment on peut faire apprendre par cœur, à des enfants qui ne savent pas lire, ce qu'on veut confier à leur mémoire. On leur lit une phrase par fragments de plusieurs mots, et on les leur fait répéter successivement jusqu'à ce qu'ils les sachent, en ajoutant à chaque nouveau fragment de phrase, ceux qui sont déjà sus. On peut, soit faire répéter chaque enfant isolément,

(1) Voir les Nos. 8, 10 et 11, pages 134, 179 et 193.

soit faire répéter simultanément tous les enfants de la division, soit combiner ensemble ces deux procédés, ce qui vaut encore mieux, non-seulement comme moyen de hâter les progrès et de s'assurer que tous les élèves profitent, mais encore comme moyen de varier l'exercice en y faisant succéder les différents procédés l'un à l'autre.

L'étude des prières terminée, on fait apprendre de même le petit catéchisme, en se bornant à une ou deux réponses par jour, selon leur longueur. On comprend d'ailleurs qu'on peut très promptement dresser à ce travail quelques moniteurs.

Lecture.—Si nous voulons faire disparaître l'aridité des premiers éléments de la lecture, il faut absolument renoncer à laisser toute la journée un syllabaire entre les mains des enfants. Il faut de toute nécessité employer des tableaux de lecture, et faire lire à la fois tous les élèves de la même division, au moins deux fois par jour, le matin et le soir. Il faut en outre renoncer à ces vieilles méthodes où les élèves étudient toutes les lettres avant de passer aux syllabes, puis toutes les espèces de syllabes, avant d'arriver aux mots, de sorte que, se perdant au milieu de tant d'éléments divers, ils ont presque toujours oublié le commencement avant d'être parvenus à la fin.

Prenez, au contraire, une méthode où l'enfant, après avoir étudié un petit nombre de lettres, passe aussitôt aux syllabes, aux mots et aux phrases qu'on peut former avec ces éléments, et ainsi successivement. L'enfant, en lisant de petites phrases au bout de quelques jours, se croit beaucoup plus avancé qu'il n'est réellement; il comprend l'utilité de la lecture et il y prend goût; les principales difficultés de cette étude disparaissent ainsi avec l'aridité qu'elle a présentée si longtemps.

Écriture.—En mettant l'écriture au nombre des choses à enseigner aux élèves, dès leur arrivée à l'école, nous n'entendons pas qu'on doive mettre entre leurs mains du papier, une plume et de l'encre. Il faut une certaine préparation avant que les enfants puissent se servir de ces objets utilement et même sans danger. Mais, dès le premier jour, il faut leur donner une ardoise et un crayon, et leur apprendre à tracer les lettres sur cette ardoise afin de les préparer à l'usage de la plume et du papier.

Tout ce qu'on a pu dire autrefois contre l'emploi de l'ardoise et du crayon de talc pour les commençants, est peu fondé, surtout depuis l'emploi des plumes métalliques. En outre, les inconvénients, quels qu'ils fussent, disparaîtraient devant l'avantage d'exercer de bonne heure les enfants à la forme des lettres, et de les occuper à un travail qui leur plaît. D'ailleurs, il n'y a pas d'école bien organisée, si chaque enfant n'a pas son ardoise; c'est donc une des premières dépenses à faire partout, et pour 30 ou 40 centimes que coûte chaque ardoise, selon sa grandeur, il n'y a pas de parent qui s'y refuse.

Dessin linéaire.—A l'écriture nous joignons le dessin qui, dans ce premier période de l'enseignement, est l'accompagnement et même la préparation de l'écriture. Comme l'écriture aussi, ces premiers exercices de dessin se font sur l'ardoise. Ils ont pour objet d'habituer les enfants à conduire le crayon et plus tard la plume. On les exerce à tracer des lignes dans toutes les directions, horizontales, obliques, verticales, parallèles, se coupant à angles droits, aigus ou obtus, de longueurs indéfinies, ou ayant une longueur donnée. Une partie du temps consacré à cet exercice peut être laissé aux enfants pour qu'ils l'emploient à leur gré en essayant de reproduire, soit les objets qu'ils ont sous les yeux dans la classe, soit ceux qui leur viennent à l'esprit. Le goût que tous les enfants ont pour dessiner leur fait trouver du plaisir à ces exercices, qu'on doit d'ailleurs varier encore en faisant tracer les mêmes lignes à la craie sur le tableau noir.

Quant à la difficulté d'un pareil enseignement pour des instituteurs qui n'auraient pas appris le dessin linéaire, il

ne faut pas qu'ils s'en effraient. Il n'y a pas un maître qui, avec un peu de bonne volonté, ne puisse en huit jours devenir capable de faire faire des exercices qui se bornent au tracé de simples lignes droites. Il n'y en a pas un non plus qui ne puisse en quinze jours mettre un moniteur de douze ou treize ans en état de les faire d'une manière suffisante.

Étude du langage.—Il n'est pas question ici, on le comprend, d'une étude de la grammaire. Il s'agit seulement d'initier les enfants à la connaissance du langage, en les habituant à réfléchir sur ce qu'ils entendent et sur ce qu'ils disent. On leur explique le sens des mots contenus dans leurs tableaux de lecture, et on les interroge sur la signification de ces mots et sur l'usage des choses; on les exerce à connaître les principales espèces de mots et ce qu'ils expriment. Enfin, quelle que soit la méthode de lecture employée, on les prépare à l'étude de l'orthographe en leur faisant épeler les mots des tableaux, d'abord en les voyant et ensuite de mémoire. Cet exercice est une excellente préparation aux dictées qu'ils feront plus tard: il les tient d'ailleurs en haleine par la rapidité avec laquelle on peut les interroger tour à tour.

Étude des nombres et du calcul mental.—L'étude des nombres et du calcul mental plaît généralement aux enfants quand elle est bien faite; elle a surtout l'avantage d'exciter l'activité de leur esprit. Il faut, d'ailleurs, se bien garder en commençant de faire apprendre les nombres d'une manière abstraite. En général, dans tout l'enseignement, il faut appeler les sens au secours de l'intelligence. Par là on aide l'esprit des enfants et on soutient leur attention. Ainsi, au lieu de leur faire répéter la série des nombres en les laissant les bras croisés, comptez avec eux et faites-les compter en vous servant d'objets qu'on puisse voir et toucher, des graines, des cailloux, des morceaux de bois, des bûchettes comme des allumettes; apprenez-leur à ajouter et à retrancher de petites quantités avec ces mêmes objets; faites-leur aussi multiplier et retrancher des nombres. Tout ceci se fera avec vivacité, avec entrain, et les enfants prendront intérêt à un enseignement qui occupe leurs doigts en même temps que leur esprit, et dont l'utilité est rendue évidente pour eux.

Nous indiquons sommairement toutes ces choses, persuadé qu'il suffit de montrer la voie aux instituteurs, pour qu'ils s'empressent de la suivre en mettant à profit les connaissances qu'ils possèdent. Nous nous réservons, d'ailleurs, de donner ultérieurement des directions plus détaillées sur l'une ou l'autre de ces différentes matières.

Commencez en attendant, dirons-nous aux instituteurs; les essais les plus informes que vous pourriez tenter vaudront mieux que l'oisiveté où languissent tant de jeunes enfants dans les écoles et l'ennui qui en est la conséquence.

Nous verrons, dans le prochain article, ce qu'on peut faire aussi dans une classe pour réformer l'enseignement donné aux élèves plus avancés et pour y répandre plus d'intérêt qu'il n'en a généralement.

J.-J. RAPPET.

(A continuer.)

Des cadeaux utiles et des cadeaux dangereux.

1. Les cadeaux qu'on fait aux enfants exercent beaucoup leur esprit; ils influent sur les formes que prend leur caractère, et conséquemment il ne faut pas qu'on les achète et qu'on les donne sans réflexion. Quelquefois on se propose uniquement de procurer quelques moments de plaisir aux enfants. Le plus souvent, on les fait pour se conformer à de vieux usages, et les objets que l'on distribue sont choisis au hasard, ou bien en vue de satisfaire aux exigences des amours-propres. Il y a dans ce cas des personnes qui, se croyant bien sensées, prennent l'engagement de leur apporter en cadeau tel ou tel objet, à la condition qu'ils tiennent telle ou telle conduite. A l'occasion d'une fête, au retour d'un voyage, on fait des cadeaux. Tout cela mérite une attention sérieuse.

Règle générale, il ne faut jamais promettre de cadeaux: la parole que l'enfant aura à les attendre, et que l'attente est un tourment;

2o parce que s'il vous arrivait d'oublier votre promesse, l'enfant vous blâmerait avec raison ; il prendrait de vous une mauvaise opinion et, de plus, il vous importunerait de ses réclamations ; 3o parce que si vous vous apercevez, par quelque changement survenu dans l'état des choses, que la réalisation de votre promesse a des inconvénients, il penserait que vous êtes inconsidéré ou peu soigneux de tenir une parole donnée ; 4o parce que si vous accomplissiez ponctuellement vos promesses, l'enfant s'appliquerait de mille manières à vous en faire contracter de nouvelles ; 5o parce qu'il n'est pas convenable que vous vous obligiez envers un enfant qui ne s'oblige à rien, ou même à un enfant qui s'oblige à quelque chose sans pouvoir bien apprécier les difficultés et la valeur de ses obligations ; 6o parce que l'imagination de l'enfant se trouvant excitée, il se figurerait souvent qu'il va recevoir de vous des choses magnifiques, et que, trompé dans son attente, il se trouverait jeté dans le mécontentement, la mauvaise humeur, et porté à faire la moue, à boudier, plutôt qu'à vous remercier avec reconnaissance.

II. Au retour de vos voyages, notamment, il ne faut pas faire de cadeaux. L'enfant s'accoutumerait à vous voir venir avec des joujoux dans les poches, il se préoccuperait de ce que vous lui apportez, il serait fort indifférent à votre personne et au plaisir que chacun aurait de vous revoir. S'il n'avait pas l'objet qu'il convoite, il serait chagrin, il désirerait votre prompt départ dans l'espérance d'être plus heureux à votre nouveau retour ; et, de même qu'un armateur aime que son navire ne soit pas longtemps dans le port, il souhaiterait qu'à peine arrivé vous vous remissiez en route pour qu'une nouvelle cargaison de joujoux et de bonbons lui arrivât. Par les mêmes raisons, vos amis ne doivent pas, en venant chez vous, au retour d'une absence, distribuer des cadeaux. Il ne faut pas non plus qu'un cadeau soit la récompense d'une bonne action : et c'est pourtant ce qui se voit très-souvent. Une mère dit à son fils : *Tu as été bien sage et je te donne une orange ; si tu lis bien, je l'achèterai une brouette, et si tu es gentil avec ta sœur tu auras une montre.* De tels discours mènent l'enfant à ne juger de la moralité de ses actions que par les cadeaux qu'on lui fait. Si vous mettez aujourd'hui sa bonne conduite à prix, et qu'il accepte, demain il marchandra, il voudra davantage, et peut-être vous dira-t-il : *Je n'ai pas battu ma sœur, et tu ne me donnes que cela ; une autre fois je la battrai.*

III. Un usage bien respecté, c'est, au jour de l'an, de donner des bonbons et des joujoux. D'ordinaire, ce jour-là, les enfants gâtés sont maussades et presque uniquement préoccupés des bonnes choses qu'ils attendent. N'importe, les cadeaux ont été achetés, et quelque grognon que soit l'enfant, le moment venu, on l'embrasse et on les lui remet. Il ne s'occupe guère de la tendresse des embrassements, son attention est donnée tout entière au tribut qu'on lui paye : il souhaitait un fusil à ressort, on lui donne un fusil qui ne part pas, et il pleure.

La difficulté d'assortir les objets donnés aux divers goûts des enfants, l'économie ou l'ostentation de ceux qui donnent le caprice, le hasard, l'imprévoyance et la maladresse qui accompagnent l'affaire des cadeaux, amènent bientôt les critiques d'un enfant quelque peu mécontent. Ces critiques sont quelquefois très-justes. Les roues de ce cabriolet sont mal faites, vous-dit-il ; et une roue se casse, en effet, au bout de quelques minutes : l'enfant avait raison. Le donneur du cabriolet raccommode la roue ; le raccommodeage réussit mal, et force est à ce donneur, s'il veut passer pour généreux, de promettre un cabriolet plus solide et mieux choisi. Pauvre donneur ! ses talents pour choisir et pour raccommodeur se placent bien bas dans l'échelle sociale : quel besoin avais-tu donc de te déprécier si fort aux yeux d'un enfant ?

IV. Mais autant les cadeaux faits maladroitement sont mauvais pour les enfants, autant sont utiles ceux qui sont donnés simplement et avec intelligence. Votre fille essaye de coudre, vous lui donnez un dé, des aiguilles et des ciseaux. Votre fils s'applique à construire des châteaux, vous lui donnez de petites planches, des pointes et un marteau. Il prend goût à ce travail, vous lui donnez une maison qu'il monte et démonte. Il barbouille du papier pour faire des dessins, vous l'aidez et lui achetez des crayons, des couleurs, des pinceaux. Et l'enfant comprend la valeur de ces cadeaux, parce qu'ils sont en rapport avec les idées qui l'occupent. Arrêtons-nous un moment sur les considérations qu'il faut peser sur ce sujet.

Une première règle, c'est de ne faire des cadeaux à un enfant que lorsqu'on est content de lui. En tout, il faut qu'il sente à chaque instant que la bonne conduite est en général accompagnée de beaucoup de choses satisfaisantes, et que, au contraire, toute faute repousse ce qui amènerait le bien être. A cet effet, il est bon que vous vous procuriez à l'avance et que vous ayez, en quelque sorte approvisionnés comme par hasard, les cadeaux qu'il pourra devenir opportun que vous fassiez à vos enfants ; vos achats se faisant quand et comme vous le voulez, rien ne s'oppose à ce que les objets soient bien choisis. Vous ne faites jamais l'éloge de vos cadeaux, et,

quelque défectueux qu'ils soient, ils font plaisir à l'enfant qui ne s'attendait pas à les recevoir. Si vous aviez la maladresse de les priser, et surtout de les priser trop, il ne serait pas dupe et ne verrait en vous que l'avocat d'une mauvaise cause ; il serait porté vers l'ingratitude. Enfin, tout étant bien disposé, dans un moment où l'enfant vient de faire un acte agréable, vous jouez avec lui, et, comme par réminiscence, vous allez lui chercher un des joujoux que vous avez en magasin.

V. Vous devez, en outre, avoir soin que le prix des joujoux soit toujours dans un juste rapport avec les moyens de la famille ; jamais de luxe, jamais d'ostentation. Mais les objets utiles seront, s'il le faut, un peu plus chers, dans le but de les rendre plus propres à exercer bien les facultés de l'enfant. Ainsi, un petit fusil qui lui permettra de faire la charge en douze temps avec une certaine précision pourra mériter quelques frais. Et s'il y a dans votre famille beaucoup d'enfants, vous ne ferez aucune distribution de cadeaux à tous en même temps. Vous vous garderez surtout de vouloir faire des parts égales entre eux, en premier lieu, comme je le dis ailleurs, parce que c'est impossible, et en second lieu, parce que les enfants différant d'âge, de taille, de goûts, de facultés, ils doivent être traités chacun d'une façon particulière.

Tout cela n'est que peu ou point compris ; aussi voit-on quelquefois de pauvres mères, après une distribution de cadeaux, tâcher, en laissant de côté leur conscience et leur raison, de guérir les petits chagrins que les enfants éprouvent. Elles déprécient les qualités de l'objet qui fait l'envie de tous, et exaltent le bonheur de posséder les objets dédaignés. Dans de pareilles scènes, les sentiments de joie de quelques enfants, de tristesse des autres, aigrissent au lieu de rapprocher ; la logique des mères se fait mépriser, et leur intervention n'aboutit qu'à de malheureuses leçons très-énergiques d'envie, de jalousie, et de mensonge.

VI. Or, la conclusion de ce qui précède, c'est que dans une maison bien ordonnée, l'usage des cadeaux, en tant qu'ils ne se rapportent à aucun but sérieux, doit être absolument prosrit. Mais, de même que l'on donne des chemises et des bas, on peut aussi donner les cerceaux, des échasses, des cordes pour sauter, parce que ce sont des objets utiles qui excitent l'agilité, l'adresse, le sentiment de l'équilibre et celui de la mesure. Et comme un joujou de plus dans une famille de plusieurs enfants est un nouvel élément de plaisir, il est clair qu'il ne s'agit pour eux que de voir les choses exactement telles qu'elles sont, pour qu'ils aient tous de la satisfaction quand un cadeau est fait à l'un d'eux. Ainsi, au lieu de porter l'envie, la jalousie, les dissensions entre les frères et sœurs pour des cadeaux mal combinés et fait en masse, on y portera l'union et le bien-être en les faisant un à un, tout simplement, et dans des moments opportuns.

VALLÉE.

Education domestique.

Pensées diverses sur l'Éducation.

Il n'y a point de nature si vicieuse où un maître expérimenté ne puisse découvrir quelque côté maniable et contournable : mettez un cheval têtu et poussif entre les mains d'un habile écuyer, toujours il en saura tirer plus ou moins de service.

MONTAIGNE.

Il faut le dire et le répéter, la seule égalité qui existe en ce monde est celle de l'intelligence, de l'éducation et du savoir : jamais un homme ignorant et grossier ne sera l'égal d'un homme instruit et bien élevé, et chacun d'eux sentira la distance qui le sépare de l'autre ; aussi, rien n'est plus étonnant, à mon gré, que de mettre l'égalité dans la loi sans y mettre aussi l'éducation générale.

MME ANCELOR.

Un accord parfait entre le père et la mère est la première base de l'éducation.

MME CAMPAN.

Dans tous les âges, l'exemple a un pouvoir étonnant sur nous ; dans l'enfance, il peut tout.

FEXELOX.

Qu'y a-t-il donc de plus choquant, de plus contraire à l'ordre, que de voir un enfant impérieux et mutin commander à tout ce qui l'entoure ?

J. J. ROUSSEAU.

Partout on a enseigné la vertu ; mais nulle part on ne trouve autant de grandeur et de simplicité que dans les paroles de Jésus-Christ. Qui que vous soyez, à quelque nation que vous apparteniez, tâchez de vous pénétrer des vertus chrétiennes. Si, en compatissant aux souffrances de votre prochain, vous vous sentez grandir en courage pour dominer les

pièces de la vie ; si la charité est dans votre cœur, vous aurez la première et la plus rare des qualités nécessaires pour procéder à une bonne éducation de vos enfants.

VALLÉE.

Quand on s'occupe de l'éducation on croit n'avoir affaire qu'aux enfants ; et, on s'aperçoit bientôt qu'il faudrait reprendre celle des parents.

MME DE REMUSAT.

Caton, le censeur, qui gouverna Rome avec tant de gloire, éleva lui-même son fils des le berceau, et avec un tel soin qu'il quittait, tout pour être présent quand la nourrice le remuait et le lavait.... Auguste, maître du monde qu'il avait conquis et qu'il régissait lui-même, enseignait lui-même à ses petits-fils à écrire, à nager, les éléments des sciences, et les avait toujours autour de lui.

J. J. ROUSSEAU.

Un enfant qui n'agit encore que par imagination et qui confond dans sa tête les choses qui se présentent à lui liées ensemble, hait l'étude et la vertu, parce qu'il est prévenu d'aversion pour la personne qui lui en parle.

FÉNÉLON.

C'est par la raison que donne ici Fénelon que, lorsqu'on a souvent puni un enfant du maître d'école qui ne lui passera rien, il hait principalement ce maître d'école qui, par là, se trouve, avant d'être connu, frappé d'impuissance pour bien faire. Que toutes les personnes qui entourent un enfant soient donc aimées de lui. S'il en haïssait quelqu'une, elle lui ferait haïr les vertus qu'elle pourrait avoir, quelques admirables qu'elles fussent.

VALLÉE.

Dans les promenades que l'on fait avec les enfants, il est une chose qu'il faut surtout leur enseigner plus encore par l'exemple que par le précepte : c'est d'éviter de faire du mal même à l'être le plus humble de la création. Si un ver de terre ou un insecte se trouve sur votre chemin, détournez-vous pour ne point l'écraser ; l'enfant suivra naturellement votre exemple. Souffrez qu'il joue et s'amuse avec les animaux domestiques qu'il entourent autant que cela peut se faire sans danger ; mais ne permettez jamais qu'il les tourmente ou les fasse souffrir de quelque manière que ce soit. Vous lui donnerez ainsi des leçons de bonté et de bienveillance qui, imprimées dans sa tendre mémoire, ne s'effaceront jamais, et toute sa vie et dans l'éternité même, il bénira les promenades qu'il aura faites avec vous lorsqu'il n'était qu'un petit enfant.

ENGLISH JOURNAL OF EDUCATION.

Tous les talents du monde ne sont presque d'aucun avantage s'ils ne sont parés de manières engageantes.

LORD CHESTERFIELD.

Exercices pour les élèves des écoles.

Vers à apprendre par cœur.

DEUX PAQUERETTES.

Simplettes petites fleurs, semblables et jumelles,
Savez-vous mes chagrins et mes espoirs voilés ?
La tristesse et la nuit vous ont faites, comme elles,
Souriantes parmi les rayons étoilés.

Délices de l'aurore et de l'herbe arrosée,
Frères astres de neige aux fragiles couleurs,
Le côté frissonnant vous baignait de rosée :
Vous vous réveillerez peut-être lous des pleurs !

Car, pour porter remède à nos douleurs secrètes,
Grâce aux larmes du ciel qui vous ont fait fleurir,
Au fond de vos cœurs d'or, naïves paquerettes,
Vous gardez le secret qui fait vivre et mourir.

Je pourrais le savoir en brisant vos pétales ;
Mais non, sœurs de la brise errante du matin,
Qu'un autre vous l'arrache avec ses mains fatales,
Et vous déchire au vent pour savoir son destin.

Qui sait si pour Dieu même, humble offrande accueillie,
Mieux que le diamant à l'éclat précieux,
Le cœur d'une fleurlette à son matin cueillie
Ne vaut pas une étoile orgueilleuse des cieux ?

Pauvre bouquet des champs, rassure-toi, respire,
Héline que je sens frémir sous mon baiser !
Je souffre, j'ai pitié de tout ce qui soupire.
Et de tout ce qu'il est facile de briser !

THEODORE DE BANVILLE.

Sujet de Composition.

LE ROCHEPÉREZ (1).

« Le rocher qui a donné son nom à notre village, est une véritable curiosité naturelle. Situé à quelques toises seulement de la terre ferme, il s'y trouve relié en quelque sorte par une batture que laisse entièrement à sec la marée basse, et sur laquelle on traverse en sûreté. Cette chaîne vient rejoindre le Mont-Joli, qui semble avoir été autrefois uni au Percé et qui en a été ainsi séparé par quelque rupture que je ne me charge pas d'expliquer. La hauteur de ce rocher bizarre est de 300 pieds ; sa largeur de 1 arpent et demi, et sa longueur de 3 à 5 arpents. Ses côtes sont taillées perpendiculairement et en certains endroits ils surplombent de plusieurs pieds. La pierre de couleur rougeâtre, est ici granitique, la calcaire, et plus loin schisteuse ; mais vers la base, à l'endroit baigné par la mer, c'est le roc vil sillonné de veines blanches qui divise la masse en plusieurs pièces qui semblent être autant de fragments réunis. Le Percé, vu de loin et dans son ensemble, présente la forme d'un carré-long assez régulier ; mais examiné de près et en détail, vous découvrez de chaque côté beaucoup de cavités et de saillies aux formes fantastiques et variées. Vous vous sentez mal à l'aise, lorsque, marchant au pied de ce rocher altier, vous jetez la vue au-dessus de vous, et apercevez, suspendue sur votre tête, cette masse énorme qui semble vouloir vous écraser. N'étant qu'un atome à côté de cette montagne escarpée, l'idée de notre incapacité et de notre néant se présente tout naturellement à notre esprit et l'on est comme forcé de s'écrier : « Dieu seul est grand et puissant dans toutes ses œuvres ! » Mais l'étonnement redouble lorsqu'on arrive vis-à-vis de l'endroit où la nature a percé à jour toute l'épaisseur de ce rocher, pour y laisser admirer une immense ouverture que l'on aperçoit à plusieurs lieues sur l'eau.

« Cet orbe mesure au delà de 60 pieds de haut sur 80 de large, et a la forme d'une arche parfaite. A mer basse l'on passe à pied sec sous cette voûte : à mer haute, on la traverse en canot, et même en bateau de pêche voguant à tout voile. L'air qu'on y respire est beaucoup plus froid que l'air extérieur, et l'on ressent un malaise indicible quand, pour la première fois, on entre dans cette gueule béante qui aurait fourni une belle description à Virgile pour son entrée aux enfers. Le sol dans cette grotte est jonché de coquilles bivalves, d'os de poissons, de carcasses de homards, entassés pile-même dans les anfractuosités du roc. Il y a aussi des matières fécales pétrifiées des oiseaux qui habitent le sommet du rocher : sauf quelques incrustations et saillies assez rares, la face intérieure de cette porte est parfaitement unie.

« Il y avait autrefois une porte située à quelques pas plus loin et presque semblable à celle que je viens de vous dépeindre. Elle s'est effondrée, il y a quatre ans, avec un fracas épouvantable et heureusement sans causer aucun accident.

« L'ascension du Percé est très difficile pour ne pas dire impossible. Il n'y a que la partie nord-ouest qui offre quelque chance de l'escalader et encore n'est-ce pas sans de grands dangers. Quatre ou cinq curieux intrépides, téméraires même, s'y sont aventurés à l'aide d'échelles de corde, et ont pu, sur la cime, contempler le vaste et magnifique panorama qui se déroule de là à la vue ; mais c'est, suivant moi, une jouissance payée trop cher et acquise à de trop grands risques. Celui qui a fait le dernier cette ascension périlleuse, a payé de sa vie son imprudente curiosité : à peine avait-il fait quelques pas pour redescendre que le pied lui manqua ; mort avant d'être rendu au bas, son corps s'écroula de saillies en saillies, et vint tomber en lambeaux sur l'eau.

« En été, une multitude innombrable d'oiseaux de mer habitent le sommet du Percé. Ces oiseaux, qui arrivent ici au commencement d'avril, sont des goélands, espèce de grandes mouettes, et des cormorans. Ils courent à leurs nids qui éclosent vers la mi-juillet. Au commencement d'août, les petits qui savent à peine voler alors, se jettent à l'eau, ou plutôt s'y laissent tomber, pour se baigner. Une fois leurs jeunes ailes mouillées, ils sortent bien difficilement de l'eau, et le plus souvent il leur faut attendre que le soleil les ait séchées avant de pouvoir s'envoler. C'est alors qu'on leur donne la chasse : il y en a tellement, quo bien souvent on les tue avec les rames ou à coups de bâton. C'est généralement depuis 4 jusqu'à 9 heures du soir que se fait cette chasse amusante, et rien de plus beau, rien de plus excitant. Les embarcations, ordinairement montées par 3 hommes, un chasseur et deux rameurs, courent et se croisent en tous sens :

(1) Cette jolie description, qui a été publiée d'abord dans le *Courrier du Canada*, a eu les honneurs de la reproduction dans le *Courrier des Etats-Unis*. M. Béchard est instituteur à Percé où il suit, avec un rare courage, l'exercice de sa profession depuis plusieurs années.

les uns abattent leur proie à coups de rame et les autres, avec une adresse admirable, tirent au vol ceux des jeunes oiseaux qui peuvent s'élever. Les vieux oiseaux s'agitent et tournoient au-dessus des cruels chasseurs, et font entendre des cris de détresse. Le feu roulant des fusils, dont les détonations raisonnent sous les flancs du Percé, fait lever une nuée de goélands et de cormorans qui, tous ensemble, font entendre une variété de cris aigus et assourdissants. Il n'est pas rare de voir des chasseurs revenir avec 30 et 40 pièces de gibier par canot, et après quelques heures seulement de chasse. Ces jeunes oiseaux forment un met exquis et très recherché.

« Outre cette utilité gastronomique, les oiseaux du rocher Percé sont encore d'une grande utilité aux navigateurs mis hors de leur route par la tempête, durant les nuits noires ou le jour même, quand la brume épaisse permet à peine de voir un demi-arpent devant soi. Les cris continus de ces palmipèdes en temps d'orage et qu'on entend de bien loin, disent aux marins effrayés l'endroit où ils sont et leur permettent ainsi d'éviter les écueils adjacents, contre lesquels ils seraient probablement venus se briser sans cela. Je connais plus d'un pêcheur qui, sauvé par ce moyen d'un naufrage inévitable, a remercié Dieu d'avoir, dans sa bonté paternelle, voulu que ces oiseaux vinsent à tous les ans, non-seulement pour leur servir de mets délicieux, mais encore pour leur éviter bien des accidents, bien des malheurs. Qui oserait dire que tout cela est dû au hasard !... Qui ne voudrait reconnaître là la providence de Dieu, qui s'étend à tous les climats et à tous les pays ? »

AGUSTE BECHARD.

Exercices de Grammaire.

23. Verbes, nombres, personnes.

La Semaine sainte.—C'est à juste titre que l'Eglise a nommé sainte la semaine que nous venons de voir s'écouler ; car pendant sa durée se sont accomplis les mystères les plus solennels de la religion chrétienne. Dernièrement c'étaient les Rameaux, autrement dits Pâques fleuries, jour où vous savez que le Sauveur est entré dans Jérusalem, qui le saluait du cri d'Hosanna ! et qui, peu après, devait faire entendre ces paroles impies : « Qu'il meure, il a blasphémé ; Pilate, condamne-le au supplice, nous le voulons. » L'erreur et la passion s'étaient emparées de la ville entière qui avait été séduite par des hommes coupables et envieux. Le jeudi d'après, c'était la Cène, puis l'anniversaire d'un des plus sublimes discours du Fils de l'Homme ; puis enfin le mémorial de cet acte d'humanité par lequel il lava les pieds à ses apôtres, qui avaient d'abord refusé ce que leur maître voulait, mais qui ne résistèrent plus quand ils surent que ceux-là seuls seraient regardés comme purs qui auraient laissé faire Jésus-Christ.

Vendredi, jour de larmes et de deuil, tout s'est accompli, et l'Eglise nous a rappelé cette terrible et touchante histoire, que nous lisons si admirablement retracée dans saint Mathieu, dont le récit, malgré sa simplicité, n'en est pas moins sublime ; la terre a tremblé, les morts sont ressuscités, les pierres se sont fendues, le soleil a refusé sa lumière à ceux qui ont été criminels et impies.

Samedi, nous avons assisté au baptême des catéchumènes ; et dimanche nous avons chanté alléluia avec toute l'Eglise.

Les cérémonies que vous avez vues dans nos temples pendant cette sainte semaine sont les mêmes que la primitive Eglise pratiquait ; l'absoute que le célébrant lit, le jeudi saint, au milieu du chœur, est une commémoration de cet acte solennel qui, à pareil jour, remettait les péchés aux pénitents publics ; vers le soir, les catéchumènes, qui s'étaient préparés pendant l'année entière à recevoir le baptême, étaient menés en procession devant l'évêque, qui leur lavait les pieds, en souvenir de l'humilité que le Seigneur avait montré lors de la dernière Cène. Le samedi, les nouveaux chrétiens étaient conduits aux fonts baptismaux. Malgré la différence que les temps et les mœurs ont apportée dans les usages profanes, les saintes institutions n'ont pas varié ; elles se sont conservées comme un anneau sacré qui lie les anciens fidèles aux fidèles de tous les siècles.

Questionnaire.

I. Relevez les verbes contenus dans cet exercice et faites en connaître le nombre et la personne.

Corrigé.—*Est* : nombre singulier, troisième personne ; — *a nommé* : nombre singulier, troisième personne ; — *venons* : nombre pluriel, première personne ; — *se sont accomplis* : nombre singulier, troisième personne ; — *soit* : nombre singulier, troisième personne ; — *nous appartenions* : nombre pluriel, première personne, etc.

II. Relevez les propositions que vous trouverez depuis *rendredi, jour de larmes et de deuil, jusqu'à criminels et lâches.*

Corrigé.—Il y a neuf propositions, savoir : 1^{re} proposition : *Vendredi, jour de larmes et de deuil, tout s'est accompli.*—2^e proposition : *L'Eglise nous a rappelé cette terrible et touchante histoire.*—3^e proposition : *Que nous lisons si simplement retracée dans saint Mathieu.*—4^e proposition : *Dont le récit, malgré sa simplicité, n'en est pas moins sublime.*—5^e proposition : *La terre a tremblé.*—6^e proposition : *Les morts sont ressuscités.*—7^e proposition : *Les pierres se sont fendues.*—8^e proposition : *Le soleil a refusé sa lumière à ceux.*—9^e proposition : *Qui ont été criminels et lâches.*

III. Remplacez par un nom les pronoms contenus dans cet exercice.

Corrigé.—*Que nous venons de voir s'écouler : nous venons de voir s'écouler la semaine ;*—*qui le saluait : Jérusalem saluait le Sauveur ;*—*qui devait faire entendre : Jérusalem devait faire entendre ;*—*qu'il meure, il a blasphémé : que Jésus meure, Jésus a blasphémé ;*—*Pilate, condamne-le : Pilate condamne Jésus ;*—*nous le voulons : nous voulons que tu condamnes Jésus, etc.*

IV. Relevez les adjectifs de cet exercice, qui sont au positif, et mettez-les au comparatif et au superlatif.

Corrigé.—*Sainte* : féminin singulier, se rapporte à *semaine* ; — comparatifs : 1^o. *supériorité, plus sainte* ; — 2^o. *égalité, aussi sainte* ; — 3^o. *infériorité, moins sainte* ; — superlatifs : 1^o. *absolu, très-sainte* ; — 2^o. *relatifs, la plus sainte, la moins sainte, etc.*

V. Relevez les noms complétés par un autre nom, et faites connaître le nom complément.

Corrigé.—Les mystères... de la religion : *mystères, nom complété ; religion, nom complément.*—Du cri d'Hosanna : *cri, nom complété ; Hosanna, nom complément.*—Discours du Fils : *discours, nom complété ; Fils, nom complément, etc.*

VI. Relevez les noms de cet exercice et donnez des adjectifs de la même famille.

Corrigé.—*titre* : attiré ; — *durée* : durable ; — *mystères* : mystérieux ; — *religion* : religieux, coreligionnaire ; — *communion* : un, unique, unanime, commun, communal, communicable ; — *jour* : journalier ; — *cri* : criard ; — *supplice* : supplicé ; — *erreur* : entêté ; — *passion* : passionné, passif, passible, impassible ; — *anniversaire* : annuel ; — *fiis* : filial ; — *mémorial* : mémorable, mémoratif, commémoratif ; — *acte* : actif, actuel ; — *humilité* : humble, humiliant ; — *piéds* : pédestre ; — *apôtres* : apostoliques ; — *larmes* : larmoyant, alarmé, alarmant ; — *simplicité* : simple ; — *terre* : terrestre, terrien ; — *morts* : mortel, immortel ; — *pierres* : pierreux ; — *soleil* : solaire ; — *lumière* : lumineux, illuminé ; — *cérémonies* : cérémonieux ; — *pénitents* : pénitentiaires, pénitentiaux, pénitentiel (qui appartient à la pénitence) ; — *seigneurial* ; — *onction* : onctueux ; — *différence* : différent, différentiel ; — *mœurs* : morale ; — *usages* : usuel, abusif.

VII. Relevez les adjectifs, et les verbes, et donnez des noms de la même famille.

Corrigé.—*juste* : justice, injustice, justifier, injurier ; — *sainte* : sanctification ; — *se sont accomplis* : accomplissement ; — *solemnels* : solennité ; — *appartenions* : appartenance (ce qui dépend d'une chose) ; — *fleuries* : fleurs, floraison ; — *vous savez* : savoir, un savant ; — *est entrée* : entrée ; — *entendre* : entente ; — *impies* : impiété, piété, expiation ; — *meure* : mort ; — *a blasphémé* : blasphème, blasphémateur ; — *envieux* : envie ; — *condamné* : condamnation ; — *voulons* : volonté ; — *avait été séduite* : séduction, séducteur ; — *lava* : laver, lavement ; — *avaient refusé* : refus ; — *résistèrent* : résistance ; — *seraient regardés* : regard ; — *pur* : purité, impureté ; — *a rappelé* : rappel, appel ; — *terrible* : terreur ; — *retracée* : trace ; — *a tremblé* : tremblement ; — *se sont fendues* : fente ; — *criminels* : crime ; — *complétité* : complice ; — *avons assisté* : assistance ; — *avons chanté* : chant, chanson ; — *primitive* : primour, prémices, primat ; — *pratique* : pratique, praticien ; — *remettait* : remise ; — *publics* : publicité, publiciste, publication ; — *s'étaient préparés* : préparation ; — *était mené* : meneur ; — *avait montré* : montre, démonstration ; — *étaient conduits* : conduite ; — *recevaient* : recette, un reçu, recevoir ; — *ont apportées* : apport, port, porté, déportation, exportation, importation, porteur ; — *profanes* : profanation ; — *ont varié* : variation, invariabilité ; — *sont conservées* : conservation, conservateur ; — *sacré* : sacre, sacrement, consécration ; — *anciens* : ancienneté.

VIII. Remplacez par un pronom les indications mises entre parenthèse :

1. L'ignorance est toujours prête à (réfléchi) admirer. — 2. L'amour-

propre n'est pas un guide (*relatif*) (*1re personne*) puissions (*1re personne*) confier.—3. Heureux les peuples (*relatif*) peuvent (*réflé-chir*) procurer par l'agriculture les aliments (*relatif*) ils ont besoin! —4. Quels maux ne doivent pas craindre (*démonstratif*) (*relatif*) ne craignent pas Dieu!

CORRIGÉ.—1. L'ignorance est toujours prête à s'admirer.—2. L'amour-propre n'est pas un guide auquel nous puissions nous confier.—3. Heureux les peuples qui peuvent se procurer par l'agriculture les aliments dont ils ont besoin!—4. Quels maux ne doivent pas craindre ceux qui ne craignent pas Dieu!

AVIS OFFICIELS.



COMMISSAIRES D'ÉCOLE.

Son Excellence, le Gouverneur Général en conseil, a bien voulu, le 15 du courant, faire la nomination suivante de Commissaires d'école :
Comté de Maskinongé.—Maskinongé : MM. Charles Boucher et Jean-Baptiste Grenier.

AVIS AUX INSTITUTEURS.

La septième conférence de l'Association des Instituteurs en rapport avec l'école normale Jacques-Cartier, aura lieu à cette école, Vendredi, le 28 janvier prochain, à neuf heures de l'avant-midi.

Les membres du Conseil de l'Association sont priés de se réunir la veille de cette conférence, entre six et sept heures P. M., dans la chambre de MM. les Professeurs.

Par ordre,

F.-X. HETU,
Secrétaire.

Village de St. Henri, Montréal, 4 décembre 1858.

DONS OFFERTS AU DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Le Surintendant accuse, avec reconnaissance, réception des ouvrages suivants :

De M. C. S. Cherrier, avocat, de Montréal : Chute du Roi Louis-Philippe, par de Cassagnac, 2 vols. in-8.

De M. G. H. Lawlor, Principal de l'Académie des Trois-Rivières : L'Expédition de Crimée, par le Baron de Bazancour, 2 vols. in-8.

De MM. Crosby, Nichols & Co., libraires, à Boston : "Practical Guide to English Pronunciation," par Edward J. Stearns, 1 vol. in-12 ; "Alphabetical Recitation List," par le même, 1 vol. in-12 ; "Payson, Duntton & Scribner's combined system of Rapid Penmanship, 11 cahiers ; "Book-keeping by single and double entry," 1 cahier.

De MM. Harper and Brothers, de New-York : "Elements of Natural Philosophy," par Elias Loomis, 1 vol. in-12.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MONTREAL, (BAS-CANADA,) DÉCEMBRE, 1858.

Enseignement de l'Économie Rurale dans les Ecoles Normales.

Si les édifices actuellement occupés par les écoles normales Laval et Jacques-Cartier devaient être destinés, d'une manière permanente, à ces institutions, il n'y aurait guères à espérer pouvoir faire enseigner dans ces écoles, d'une manière pratique, l'agriculture ou même l'horticulture. Mais il est bien probable que, lorsque l'état des finances de la province permettra de bâtir, pour ces deux importantes écoles, des édifices convenables et dignes de leur haute mission, on pourra se procurer, sur les confins de chacune des cités où elles se trouvent, des terrains qui pourront

être utilisés avec profit pour les institutions elles-mêmes et pour les élèves, par diverses cultures appropriées à leurs besoins et à leurs études.

En attendant cependant qu'une chose aussi désirable puisse se réaliser, l'on s'est empressé de profiter d'une excellente occasion qui s'est présentée, de donner aux élèves-maîtres de l'école normale Jacques-Cartier des notions d'économie rurale. M. Ossaye, bien connu par ses études et ses travaux, s'est offert à donner gratuitement un cours d'agriculture, et à été, en conséquence, nommé professeur adjoint de l'école. Nous craindrions de blesser la modestie de ce monsieur en insistant sur la générosité et le dévouement dont il fait preuve, et que nos lecteurs apprécieront parfaitement, indépendamment de tous nos éloges ; mais nous croyons seulement devoir signaler, comme un fait important, l'introduction de cette branche d'études dans nos écoles normales.

M. Ossaye a déjà donné trois leçons de son cours d'économie rurale, et nous avons pu remarquer que les élèves suivent ces leçons avec un intérêt et une ardeur que nous voudrions leur voir pour toutes leurs autres études. La chose n'a, du reste, rien de surprenant : sur 52 élèves-maîtres que renferme actuellement l'école Jacques-Cartier, 33 sont fils de cultivateurs, et parmi ces cultivateurs 14 possèdent plusieurs terres chacun d'eux. Dans le cas où ils ne se livreraient point pour toujours à l'enseignement, il est évident que ces jeunes gens auront puisé, dans l'étude de l'agriculture, des ressources propres à faire valoir le champ paternel et de puissants motifs de ne jamais abandonner le sol fécond de leur belle patrie.

Si, au contraire, les instituteurs sortis de l'école normale persévèrent dans leur carrière, de quelle utilité ne seront-ils point par leurs connaissances agricoles, non-seulement à l'égard de leurs élèves, mais encore à l'égard de tous les cultivateurs au milieu desquels ils sont destinés à vivre ! Le résultat des leçons qu'on leur donne ne fût-il autre que de leur inspirer du goût pour l'art nourricier du genre humain, du respect et de la sympathie pour la grande masse de ceux avec qui ils sont destinés à couler leurs jours, ne serait-ce pas un grand point de gagné ?

M. Ossaye, dans ses leçons, parcourt rapidement toutes les branches de l'économie rurale et ne néglige pas non plus les études accessoires des sciences qui s'y appliquent. A cet enseignement tout didactique, il se propose d'ajouter, dans le cours du printemps, de fréquentes visites que les élèves feront sous sa direction aux fermes les mieux tenues des environs de Montréal, et particulièrement à la ferme expérimentale qu'il dirige lui-même pour le compte du Séminaire de St. Sulpice, et qui ne tardera pas à devenir une véritable école d'agriculture.

Quoique le cours de M. Ossaye ne soit point public, les jeunes gens qui se destineraient particulièrement à l'agriculture et qui désireraient en profiter, pourraient obtenir de M. le Principal la permission d'y assister. Les leçons se donnent tous les samedis, à deux heures de l'après-midi.

Caisse d'Economie des Instituteurs.

Nous rappellerons, une dernière fois, aux instituteurs et aux institutrices qui ne se sont pas encore inscrits sur les registres de la caisse d'économie, qu'ils ne pourront point le faire après le premier janvier prochain pour les années antérieures à 1859, sans payer la prime de toutes ces années. Aujourd'hui, ils peuvent le faire en payant seulement huit piastres pour les années 1857 et 1858. Nous devons aussi rappeler aux instituteurs inscrits qui n'ont pas encore payé la prime de l'année 1858, qu'à moins qu'elle n'ait été payée avant le premier janvier 1859, leurs noms seront rayés de la liste et leurs primes confisquées: ils seront alors dans la nécessité de s'inscrire de nouveau et se trouveront dans la position de ceux qui n'auront pas été inscrits avant ce jour-là.

Nous n'ajouterons qu'un mot: les instituteurs qui négligent de s'inscrire, lorsqu'ils peuvent le faire, se préparent d'amers regrets pour l'avenir, et ils n'auront qu'eux-mêmes à blâmer après tous les avis qui leur ont été donnés, tant aux conférences que dans ce journal. Les inspecteurs, ceux du moins qui font leur devoir, ont dû aussi leur faire comprendre les tristes résultats de leur imprévoyance. Les instituteurs qui sont déjà inscrits, les anciens instituteurs déjà portés sur la liste des pensions, ont aussi le plus grand intérêt à engager leurs confrères à se faire inscrire, puisque le montant de la pension annuelle est toujours réglé d'après le montant des primes reçues chaque année.

Tous les jours, des instituteurs ou des institutrices, qui ont négligé de s'inscrire, font des demandes de pension qui sont invariablement refusées, quelque pénibles que soient leurs plaintes, nous devrions même dire leur désespoir.

En effet, en y réfléchissant un instant, on verra de suite que si le gouvernement a pu, avec certaines restrictions, faire profiter de la nouvelle loi les anciens instituteurs retirés avant sa passation, et qui, par conséquent, n'avaient point pu contribuer à la caisse d'économie, il lui est impossible d'accorder une pareille faveur à ceux qui, ayant enseigné depuis la passation de la loi, ont eu l'occasion de contribuer au fonds commun. Dans ces cas, le gouvernement est et doit être inflexible. Autrement ce serait faire une grande injustice à tous ceux qui ont contribué au soulagement de leurs confrères, tandis que ceux qui ne l'ont point fait n'ont évidemment aucun droit à venir s'inscrire au moment même de leur retraite, pour devenir souscripteurs et pensionnaires du même coup.

MM. les curés et MM. les secrétaires-trésoriers rendraient un grand service à la cause de l'éducation et aux instituteurs de leurs localités respectives, en appelant immédiatement leur attention sur ce qui précède. On peut appliquer aux bons avis ce que l'on doit dire de toute autre charité: *bis dat qui cito dat*; mais cela est plus vrai que jamais dans cette circonstance, puisque le DERNIER JOUR DE CE MOIS est le terme fatal!

Un Exemple.

L'exemple que nous citons est de ceux qu'on ne s'empressera pas de suivre. M. Isaac Perrault, secrétaire-tré-

sorier des commissaires d'école de St. Paul, dans le comté de Joliette, s'étant obstiné à retenir en sa possession quelques papiers des commissaires après sa sortie de charge, et après avoir reçu du Surintendant l'avis exigé par la loi, vient d'être condamné à £33 15 0 d'amende et aux frais, qui s'élèvent à £7 19 5. M. Perrault eût pu être condamné à quatre fois cette somme, sans l'indulgence du département à son égard.

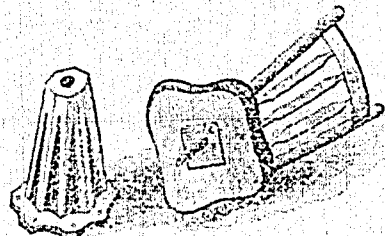
Si nous mentionnons ce fait, ce n'est certainement pas pour faire tort à ce fonctionnaire, qui, du reste, nous dit-on, avait très bien rempli ses devoirs et n'était coupable que d'une malheureuse obstination; mais c'est afin que cet exemple puisse profiter aux anciens commissaires et aux anciens secrétaires, qui seraient tentés d'agir de la même manière.

Architecture des Ecoles. (1)

CINQUIÈME ARTICLE.

(Suite.)

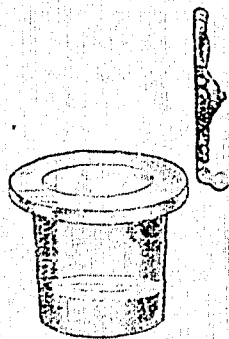
La figure ci-jointe représente le siège mobile de la chaise



No. 4. Il est fixé sur un pivot de fer batta de trois quarts de pouce de long. Un morceau de cuir est fixé autour pour empêcher le bruit; la chaise tourne facile-

ment et peut s'enlever sans inconvénient lorsqu'on veut nettoyer la salle d'école.

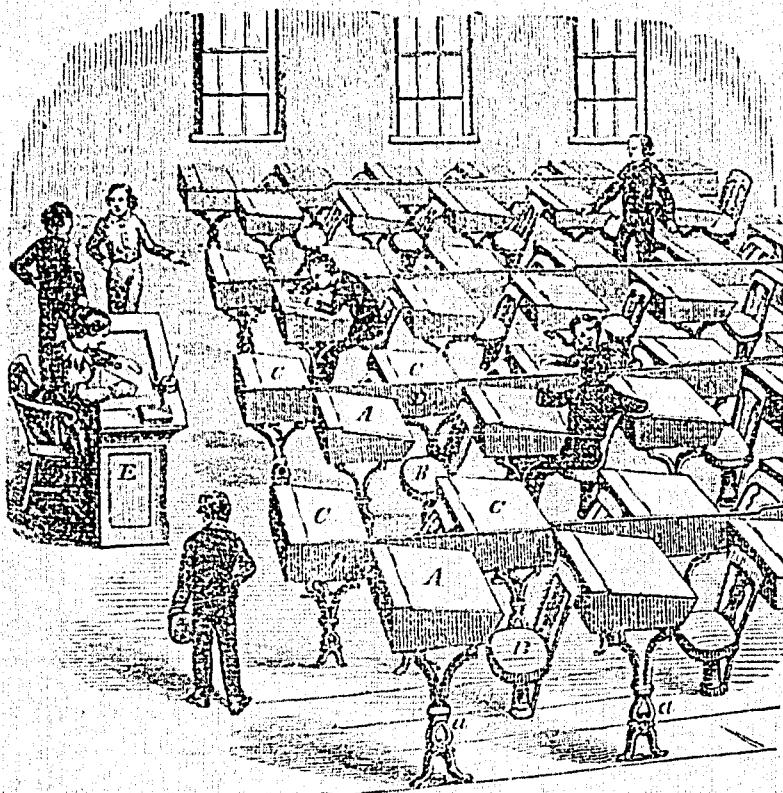
L'encrier fixe qui se trouve dans le pupitre du No. 3 devrait, de fait, faire partie de tout pupitre d'école. Rien de plus incommode, de plus malpropre, de plus sujet à tracasseries, que les encriers et les petites bouteilles d'encre que les élèves apportent avec eux, qui, placés surtout sur un pupitre incliné, ne peuvent que se renverser, tomber et se briser. Ces encriers fixes épargnent aux parents, au maître, aux enfants, bien des petites misères, et à ces derniers surtout, bien des querelles et quelquefois des punitions. L'encrier est muni d'un couvercle à peinture, qui empêche l'encre de s'évaporer et les saletés de s'y introduire.



Nous avons déjà dit comment devaient être placés les sièges dans l'école; que leur disposition devait faire face au maître et éviter autant que possible de faire face aux principales fenêtres de l'appartement. Nous avons déjà donné plusieurs plans de la distribution intérieure d'une école; mais la gravure suivante, qui représente une école commune du Massachusetts, fera encore mieux comprendre toute l'importance des conseils que nous avons donnés. Il y a, comme on le voit, un siège et un pupitre pour chaque

(1) Voir les livraisons d'avril, juin, juillet, septembre, octobre et décembre 1857, et février, avril, mai, juin, août et novembre 1858.

élève; ce qui est bien préférable, lorsque les moyens le permettent. Ces sièges sont de plus disposés en quinconce, un vide alternant avec un plein. Les élèves sont ainsi bien moins exposés à se parler, à jouer et à faire tous les petits tours, qui sont une si grande cause de trouble et d'indiscipline dans une école. Il y a une planche dans toute la longueur de l'école, qui sépare les rangées de pupitres; mais si cela offre l'avantage de permettre au maître ou aux élèves de passer entre les pupitres sans faire tomber ou déranger les cahiers et les livres qui se trouvent au bord, ce plan a cependant aussi l'inconvénient très grave de gêner les mouvements de l'élève pour l'écriture.



leur défaut, les *bancs-pupitres* de la première gravure publiée, pourraient convenir aux écoles pauvres. Le coût de deux sièges fixes avec support en fer et un double pupitre, muni d'un encrier fixe, comme ceux des écoles normales est de six piastres. Il n'y a pas de doute que si la manufacture en était encouragée dans le Bas-Canada, ils pourraient se fabriquer à meilleur marché; et nous sommes certains que si des ouvriers habiles et ingénieux, comme ils s'en trouve assez souvent dans nos campagnes, entreprenaient de copier ces modèles en employant des matériaux moins dispendieux, ils parviendraient à faire quelque chose de bien satisfaisant et de beaucoup plus économique. Les sièges et pupitres des

Nous croyons que d'ici à longtemps les doubles pupitres, tels que celui du No. 2 de notre précédente livraison, suffiront parfaitement, et à

écoles normales de Montréal ont été fabriqués par M. William Allan, et ceux de l'école normale de Québec, par MM. Peters.

Bulletin des publications et réimpressions les plus récentes.

Paris, Octobre et Novembre 1858.

- NABET: De l'administration des postes chez les Romains, 80 p. in-4.
- VAREAU: Dictionnaire universel des contemporains, contenant la biographie de tous les hommes éminents de la France et des pays étrangers, grand in-8, à deux colonnes, 1804 pages, Hachette. Prix, 25 fr.
- DEPLACES: Le canal de Suez, 244 p. in-16. Hachette. Prix, 1 fr.
- JANIS: Histoire de la littérature dramatique, tomes 5e et 6e. L'ouvrage complet comprend 6 vols. Prix, 18 fr.
- SCARD: Mémoires et correspondances publiés par M. Nisard, 330 p. in-18. Prix, 3 fr.
- NOTREISSON: Tableau des progrès de la pensée humaine depuis Thalès jusqu'à Leibnitz, 256 p. in-8. 7 fr.
- DORNIEN: Voyage dans les solitudes américaines, voyage au Minnesota, 224 p. in-18. Prix, 1 fr.
- LAMENNAIS: Correspondance, publiée par M. Fergues, 2 vols. in-8. Prix, 12 fr.

Londres, Octobre et Novembre 1858.

- GROVE: A new history of France, 5 vols. in-8, Longman.
- DYER: A new history of modern Europe, 4 vols. in-8, Murray.
- HAZITT: British Columbia and Vancouver's Island, 250 p. in-12. Prix, 1s. 6d.

Québec, Novembre 1858.

RELATIONS DES JÉSUITES, contenant ce qui s'est passé de plus remarquable dans les missions des Pères de la Compagnie de Jésus dans la Nouvelle-France—ouvrage publié sous les auspices du gouvernement canadien—trois gros volumes, grand in-8, à deux colonnes, Augustin Côté, éditeur-imprimeur.

Nous reproduisons, du *Courrier du Canada*, la notice suivante de cette importante publication, dont nous aurons plus d'une fois l'occasion de parler:

"Nous venons de voir, chez un ami, un exemplaire de la collection des *Relations des Jésuites*," éditée chez MM. Augustin Côté et Cie. Cette publication qui fera époque dans nos annales bibliographiques canadiennes, forme trois gros volumes in-huit.

"L'exécution de cette œuvre typographique, commencée avec l'année 1855, fait honneur à l'établissement de M. Augustin Côté. C'est un très grand travail, en égard aux conditions malheureuses dans lesquelles s'exécutent les œuvres de la publicité, dans un petit pays comme le nôtre. Nous ne devons pas omettre de rendre justice au travail et au dévouement de M. l'abbé Laverdière, bibliothécaire de l'Université Laval, qui, pendant trois années, a consacré des soins assidus à la correction de ces énormes volumes, et cela dans l'unique but de rendre service à l'histoire de son pays.

"La réimpression de ces intéressantes *Relations* ne pouvait être entreprise qu'avec le concours de l'état: c'est en vertu d'un traité avec les autorités du pays, et pour le compte du gouvernement, que MM. Côté et Cie. ont exécuté cette entreprise. Comme il convient de donner à chacun la part qu'il a dans la chose, nous devons dire que c'est à l'honorable M. Chauveau que le pays doit l'idée de cette réimpression de ces mémoires importants, qui deviennent de plus en plus rares et dont plusieurs ont déjà disparu complètement du commerce de la librairie.

"Nous trouvons, en effet, dans le Journal de l'Assemblée Législative, session de 1854-55, séance du 2 octobre, la résolution et l'ordre suivants:

"Sur motion de l'honorable M. Chauveau, secondé par l'honorable M. Chalot, Résolu: Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de faire imprimer, en ses des documents mentionnés dans une adresse de cette Chambre, les documents qui ont été obtenus et extraits des archives publiques, à Paris et à Londres, et qui sont maintenant en manuscrit dans la bibliothèque du Parlement, ou dans la bibliothèque de la Société Littéraire et Historique de Québec, ou qu'on pourra se procurer par la suite, et qui paraîtront d'un intérêt suffisant au point de vue légal et historique; et aussi, de faire réimprimer ceux des ouvrages publiés dans les premiers temps de la colonie, qui peuvent être d'une grande valeur et sont devenus

très rares, les dits ouvrages et documents devant être imprimés dans la forme et avec les notes et cartes qui seront jugées convenables, et assurer Son Excellence que cette Chambre s'empressera de subvenir aux dépenses nécessaires pour l'accomplissement des objets susdits.

“ Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, etc., etc.”

Montréal, Octobre et Novembre 1858.

MILES : On the ventilation of dwelling houses and schools, illustrated by diagrams; 66 pages in-8, avec six planches, Lovell.

C'est la substance d'une lecture faite par M. Miles, professeur à l'Université de Lennoxville, devant la Chambre des Arts et Manufactures du Bas-Canada. C'est une bien utile et bien savante publication, dont nous comptons tirer partie pour nos articles sur l'architecture des écoles.

RACINE : L'Almanach des Familles, pour l'année 1859. C'est la troisième année que M. Racine publie cet almanach d'après le plan des petits almanachs si populaires en Europe. On y trouve, outre le calendrier de l'année, des connaissances utiles, des historiettes, poésies, etc. C'est une œuvre à encourager.

GRANET : Exercices upon all the French Verbs, regular, irregular and defective, 92 p. in-12, De Montigny et Cie.

Nulle chose n'embarrasse plus les étrangers que la conjugaison de nos verbes, qui n'ont de régulier que leur irrégularité. L'ouvrage que MM. De Montigny viennent de reproduire sera donc précieux aux Anglais qui veulent posséder parfaitement la langue française. L'auteur, M. B. Granet, L. L. D., est Principal du Collège de Baton-Rouge, à la Louisiane.

BOUCHER : M. Adelard Boucher vient de publier une seconde édition de son Tableau Synchronique de l'Histoire du Canada. Nous sommes heureux de voir que le public a déjà su apprécier si bien cette œuvre utile.

VERREAU : Mémoire présenté à Son Altesse Royale Mgr. le Duc d'Orléans, régent de France, concernant la précieuse plante du gin-seng de Tartarie, découverte en Amérique par le Père Joseph François Lafitau, de la Compagnie de Jésus, missionnaire des Iroquois du Sault St. Louis; nouvelle édition, précédée d'une notice biographique, par M. Hospice Verreau, Principal de l'école normale Jacques-Cartier, et accompagnée d'un portrait du Père Lafitau, d'un fac simile de son autographe et de la planche représentant le gin-seng; 44 pages in-8, Senécal, Daniel et Cie.

M. Verreau a eu la bonne idée de faire imprimer en brochure les articles publiés dans ce journal sous le titre “ Le Père Lafitau et le Gin-Seng,” et d'abandonner aux deux journaux d'éducation le profit qui pourrait en résulter. Il est peu d'hommes instruits, nous l'espérons, qui négligeront de se procurer un travail aussi utile tout en contribuant à une œuvre telle que la nôtre. La réimpression du Mémoire du Père Lafitau, dont il n'existait peut-être pas dans le pays quatre exemplaires, est faite d'après l'unique édition connue, publiée à Paris chez Joseph Monge en 1718, et contenant 88 pages in-120.

La brochure de M. Verreau renferme, entr'autres notes nouvelles qui n'ont point paru dans notre journal, la suivante, que nous reproduisons :

“ On lit dans les *Annales de la Propagation de la Foi* de 1843 :

“ Il en est de même pour le Jensen, cette plante fameuse, ce toxique si excellent, le premier sans contredit de l'univers. Lorsque les forces vitales manquent, totalement épuisées, et que le moribond va trépasser, donnez-lui le poids de quelques grains de Jensen, il revient à la vie; continuez chaque jour et sa vigueur renaît aussitôt, et vous pouvez le soutenir encore plusieurs mois. Le prix du Jensen est exorbitant, c'est presque incroyable, près de cinquante mille francs la livre!”

Il faut avouer que s'il n'y a pas là une erreur de chiffre, un pareil prix est vraiment fabuleux. La seule montagne de Montréal pourrait fournir du gin-seng pour des millions. Ce qui suit semble moins extraordinaire : “ Le bon, l'excellent jensen, disent les Chinois, est le plus vieux; il doit être sauvage; aussi celui de Corée, qui vient par la culture, est-il extrêmement inférieur en qualité. A la foire annuelle de Corée on le vend en fraude, au su des mandarins qui ferment les yeux. Bien que fort élevé, le prix du jensen coréen est pourtant raisonnable : environ deux cent francs la livre. Je vais tâcher de m'en procurer de la graine, et, en ce cas, l'Europe pourra posséder cette plante admirable.”

La publication de la brochure de M. Verreau est d'autant plus opportune que la Chine et le Japon étant maintenant ouverts à toutes les nations, le Canada pourrait encore plus facilement rétablir son ancien commerce du gin-seng. On nous apprend qu'une maison de cette ville vient de prendre des démarches à cet effet.

Petite Revue Mensuelle.

Quand on parle de la bête, on en voit la tête, dit un bien vieux proverbe. La petite revue venait justement de dire que le sol n'était pas encore couvert de neige, lorsque l'hiver est venu la surprendre bien avant le temps, et même, ce qui est contraire aux us et coutumes du pays, avant la *Ste. Catherine!* Mais si rude et si froid que soit cet hiver canadien, qui est-ce qui ne se prend pas encore à l'aimer lorsqu'il est chanté par un poète comme M. Garneau, dans les vers énergiques que nous reproduisons aujourd'hui? Il y a bien longtemps que notre habile histo-

rien dédaigne cette lyre dont il a su tirer des accents si patriotiques. Est-ce qu'il l'aurait passée à son fils et la lui aurait-il donnée en *avance-ment d'hoirie*, comme l'on dit au palais? Nous venons, en effet, de lire dans le *Courrier du Canada* les premiers vers de M. Alfred Garneau, et nous devons dire, avec le *Journal de Québec*, que jamais début n'a été plus heureux dans ce pays. Les vers du fils, quoiqu'appartenant évidemment à une toute autre école que ceux du père, n'en sont pas moins charmants. Qu'on juge plutôt et qu'on dise si l'on ne croirait pas entendre Brizeux, Victor de Laprade ou tout autre poète de la *Revue des Deux Mondes?*

Je t'appelais; ma mère ouvrit ma porte close;
Riante, elle agitait au bout de son doigt rose,
Un petit carreau blanc de timbres constellé;
Ma main pour le saisir aussitôt a volé,
Comme un enfant après la vive luciole.
Adieu, mon spleen anglais! Le noir vautour s'envole.
Penché sur l'âtre même à la fauve clarté,
J'ai dévoré ta lettre avec avidité.
Ma muse en la lisant par sa grâce inspirée,
A relevé son voile; et la joue empourprée,
D'une voix qui d'abord tremble un peu de frayeur,
C'est elle qui me dit ces vers en ton honneur.
Tel l'oiseau, s'il est seul, cherche l'ombre sans joie;
Mais au fond de l'azur qu'une aile se déploie,
On le voit à l'instant, aussi prompt que le clair,
S'élançant en chantant sur les vagues de l'air.
Ce soir, pensif et seul, j'écoutais près de l'âtre
Le rire pétillant d'une flamme folâtre;
Je disais en penchant mon front pâle d'ennui :
“ Toute chose en ce monde a besoin d'un appui :
“ Le pétrel bleu s'attache à l'algue qui surnage;
“ La vigne qui fléchit se suspend au treillage,
“ Et la nuée en feu, noir groupe de démons,
“ Va s'abattre en tonnant sur la pointe des monts.
“ Je voudrais reposer aussi mon front qui penche;
“ Oui, j'ai besoin d'une âme où la mienne s'épanche,
“ D'une âme de mon âge, à l'instinct noble et bon—”
Et mes lèvres soudain ont prononcé ton nom.

Et il y en a comme cela trois jolies colonnes au rez-de-chaussée du *Courrier!* Que M. Alfred Garneau continue, et si nos vœux peuvent l'encourager, nous lui souhaitons, pour ses étrennes, la fécondité de M. Marsais!

Les étrennes, le jour de l'an... halte-là, nous diront peut-être quelques-uns de nos jeunes lecteurs qui viennent de parcourir le sinistre article, sur les cadeaux, extrait du livre tout nouveau de M. Vallée; halte-là... est-ce que par hasard vous voudriez proscrire cet ancien usage, cet usage qui... cet usage que?... Non, certes, il en est du livre de M. Vallée comme de bien d'autres livres, il faut quelquefois en prendre et en laisser; mais nous ne saurions nous dissimuler que cet article sur les cadeaux contient plus d'un bon conseil, dont les papas et les mamans dès à présent, et les enfants eux-mêmes quelque jour, apprécieraient toute la justesse.

Du reste, en Canada, grâce au mélange des usages français et des usages anglais, il n'y a guères de risque que la mode des cadeaux se passe entièrement. Nous connaissons même une famille où, pour maintenir l'entente cordiale et l'alliance anglo-française, les enfants ont imaginé de se faire ériger et décorer un arbre de Noël aux dépens du papa, qui est anglais et protestant, ce qui ne les empêche pas de recevoir de la maman, canadienne-française et catholique, d'aussi belles étrennes le jour de l'an, que si de rien n'eût été!

Comme complément de tout ce que renferme le livre des *Fêtes Chrétiennes* du Vicomte Walsh, sur la célébration de la fête de Noël dans les divers pays du monde, on ne sera peut-être pas fâché de lire une scène de cette époque de l'année, extraite des *Relations des Jésuites*, à la date de 1643. Nos aïeux et nos aïeules, il faut le dire, étaient autrement zélés pour le service de Dieu que nous ne le sommes, et leur vaillance à braver tous les éléments, contraste assez vigoureusement avec la mollesse qui nous gagne aujourd'hui.

(1) “ Dieu nous a fait voir le soin qu'il a de cette habitation, la deffendant cet hyuer contre les eaux, qui par une creue extraordinaire la menacèrent d'une ruine totale, s'il n'en eust par sa providence arrêté le cours : elle s'coururent vn peu de temps les prairies et les lieux voisins du fort; chacun se retire à la veue de cette inondation qui s'augmentoit tousjours dans l'endroit le plus assurez. On a recours aux prières; Monsieur de la maison-neuve se sent poussé intérieurement d'aller planter vne Croix au bord de la petite ruière, au pied de laquelle est bastie l'habitation, qui commençoit à se déborder, pour prier sa diuine Majesté de la retenir dans son lien ordinaire si cela deuoit estre pour sa gloire, ou de leur faire cognoistre le lieu où il vouloit estre seruy par ces Messieurs de Montréal, afin d'y mettre le principal établissement au cas qu'il permit que les eaux vinssent à perdre ce qu'on venoit de commencer. Il proposa aussi-tost ce sentiment aux Pères qui le trouuèrent bon : il l'escrit sur vn morceau de papier, le fait lire publiquement afin qu'on recognist

(1) Nous conservons, comme ont fait les éditeurs nouveaux, la vieille orthographe des *Relations*.

la pureté de son intention, s'en va planter la croix que le Père bénit, au bord de la rivière avec l'escrit qu'il attache au pied, s'en retourne avec promesse qu'il fait à Dieu de porter une Croix lui seul sur la montagne de Mont-royal, s'il lui plaît accorder sa demande. Les eaux néanmoins ne laissent pas de passer outre, Dieu voulant éprouver leur foi. On les voyoit rouler de grosses vagues, coup sur coup, remplir les fossés du fort et monter jusques à la porte de l'habitation, et sembler devoir engloutir tout sans ressource : chacun regarde ce spectacle sans trouble, sans crainte, sans murmure, quoique ce fut au cœur de l'hiver, en plein minuit, et lors mêmes qu'on célèbre la Naissance du Fils de Dieu en terre. Le dit sieur de Maison-neuve ne perd pas courage, espère voir bientôt l'effet de sa prière, qui ne tarda guère, car les eaux après s'être arrêtées peu de temps au seuil de la porte sans croistre davantage se retirèrent peu à peu mettant les habitants hors de danger et le Capitaine dans l'exécution de sa promesse.

« Il employe sans délai ses ouvriers, les vus à faire le chemin, les autres à faire la Croix ; lui-même met la main à l'œuvre pour les encourager par son exemple. Et le jour étant venu, qui fut le jour des Roys qu'on avoit choisi pour cette cérémonie, on benit la Croix, on fit Monsieur de Maison-neuve premier soldat de la Croix, avec toutes les cérémonies de l'Eglise : il la charge sur son épaule quoique très-pesante, marche une lieue entière chargé de ce fardeau, suivant la Procession et la plante sur la cime de la montagne. Le Père du Perron y dit la Messe et Madame de la Pelletterie y communia la première. »

Les Relations des Jésuites sont une mine précieuse, que notre jeunesse surtout devrait exploiter et populariser, et nous ne saurions trop en recommander la lecture aux orateurs de nos associations littéraires. Des comptes-rendus des publications nouvelles faits avec intelligence et revêtus d'un style agréable, seraient certainement bien vus du public. Nous félicitons à ce point de vue M. Louis Beaubien, qui a su intéresser au plus haut degré l'auditoire de la salle de lecture de l'Œuvre des Bons Livres, par une revue très-judicieuse et très-habile de l'ouvrage de M. de Beauchêne, sur Louis XVII. Nous empruntons à cette lecture, encore inédite, le passage suivant, que M. Beaubien nous a permis de copier. Cet épisode des *petits jardiniers des Tuileries* est on ne peut plus touchant et renferme une des plus grandes leçons que l'histoire ait jamais données à l'humanité.

« Arrêtons-nous un instant ici, Messieurs. A de bien petites choses se rattachent souvent de bien grands souvenirs et de bien grands enseignements. Il en est de même du petit jardin dont nous venons de parler. La terre de ses plates-bandes et le sable de ses allées ont été remués par des mains qui étaient appelées à gouverner un grand empire. Le fils d'un empereur et les fils de trois rois sont venus là manier la houe et le râteau ; et ils n'ont pu dans la suite saisir le sceptre de leur père ! Les pauvres petits jardiniers, ils n'ont moins connu que de grandes infortunes ! Charles n'a devant lui vécu peu et vivre dans le malheur, les autres devaient traîner leurs jours dans l'exil ; mais tous allaient pleurer leur père.

« Après avoir été cultivé par le fils de Louis XVI, ce jardin, agrandi et exhaussé, fut donné par Bonaparte au duc de Reichstadt, puis par Charles X au duc de Bordeaux, enfin par Louis Philippe au comte de Paris. Le fils de Louis XVI, après avoir vu son père languir dans une prison et mourir par la guillotine, devait s'éteindre dans un cachot. Le roi de Rome, après que Napoléon Ier eut expiré sur un rocher, loin de France, devait succomber à la maladie qui le rongea. Le duc de Bordeaux et le comte de Paris maintenant parcourant, exilés, les contrées de l'Europe, perdirent leurs pères, le premier par un assassinat, le second tué dans une chute. Tels sont les rapprochements que nous pouvons faire sur ce petit espace de terre, telle est la page d'histoire que nous y lisons en même temps que nous pourrions y tracer le texte de l'écriture si bien interprété par Bossuet. Et maintenant, toi, comprenez, instruisiez-vous, arbitres du monde !

« Je ne puis terminer cette digression sans vous apporter ici un fragment d'une lettre qu'un voyageur français adressait, il y a quelque temps, à un de ses amis du Canada, qui lui, a bien voulu me la communiquer. « J'ai vu, dit-il, les héritiers de quatre couronnes jouer sur la terrasse des Tuileries et y élever des édifices de sable. Dans mon extrême enfance, c'était le duc de Reichstadt, dont je n'ai pas oublié la calèche attelée de deux mörinos. Le duc de Bordeaux a aussi jardiné dans les Tuileries et le bâti avec le sable sur le sable. Plus tard j'ai vu, à la même place, le comte de Paris, blond et rose comme son prédécesseur. On assure que le 25 février 1848, il s'évertuait sur la terrasse du bord de l'eau à former une pyramide qui s'éroulait toujours. Sa gouvernante lui dit, en riant : « Jeespère que votre trône sera plus solide. » Et deux jours après Louis Philippe, fuyant avec sa famille, sortait à la hâte du souterrain qui met le château des Tuileries en communication avec la terrasse. Ses pieds foulaient le sable que son petit-fils avait amassé. »

« D'autres mains, Messieurs, vont probablement remuer cette terre de nouveau. Que Dieu protège la France, et que dans ce petit jardin des Tuileries Napoléon IV soit le premier petit jardinier heureux ! »

La lecture de M. Beaubien avait été précédée d'une autre de M. Giband, l'un des orateurs les plus profonds et les plus éloquents d'une maison où le savoir n'est surpassé que par l'abnégation et la modestie.

Quelle est la source de l'autorité ? Quelles devraient en être les limites ? Sous quelles formes doit-elle s'exercer ? Voilà des questions palpantes d'actualité, aujourd'hui surtout que le constitutionnalisme et l'absolutisme semblent aux prises plus que jamais. Le procès intenté au comte de Montalembert et Pillaire Mortari, ont soulevé quelques-unes de ces

graves questions mixtes de religion et de droit public, dont le retentissement est d'autant plus grand que l'esprit moderne s'était, depuis quelques années, plus habitué à compter avec des faits et des statistiques qu'avec des théories, et qu'elles évoquent tout un monde de pensées qui semblaient comme engourdies. La chronique politique de l'Europe a été, du reste, complètement absorbée, depuis la guerre de Crimée, par les mille susceptibilités que n'ont cessé de tenir en arroi les diverses puissances. La diplomatie de nos jours est une véritable toile de Pénélope toujours à recommencer ; et l'on n'a pas plutôt rajusté la trame que l'on avait défilée qu'une nouvelle complication surgit et remet tout en question. Heureusement, la fin de cette année va trouver l'Europe en paix et l'Asie ouverte aux Européens. La France et l'Espagne attaquent la Cochinchine, et, de son côté, lord Elgin ne se contente plus de la Chine, il lui faut aussi le Japon. Il vient de pénétrer dans cet autre empire encore plus étonnant et moins connu, et d'y faire des stipulations avantageuses pour les puissances chrétiennes. Après avoir glorieusement établi le gouvernement constitutionnel en Canada, c'est ce qui s'appelle promener son nom aux deux extrémités du monde ! Notre ancien gouverneur sera-t-il de retour à Londres pour y prendre part aux délibérations que devront soulever les questions de l'union fédérale et du chemin de fer d'Halifax, que trois de nos ministres sont allés discuter avec les représentants des provinces du golfe, à Downing street, et que lord Bury est venu étudier en Canada ? C'est ce que nous ne savons ; mais nous devons constater la réception toute gracieuse faite à nos ministres, et surtout à M. Cartier, qui a eu le rare honneur d'être, pendant deux jours, l'hôte de la famille royale au palais de Windsor.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

— Le Canada, et peut-être le monde entier, vient de perdre le doyen de ses instituteurs, M. Pierre Descombes, décédé au faubourg St. Roch de Québec, le 14 nov. dernier, à l'âge de 111 ans et dix mois. « Il était né à Bordeaux, paroisse de Ste. Croix, le 19 janvier 1746, nous écrivit-on de Québec. Il servit sous Napoléon dans la marine, et fut fait prisonnier et jeté dans les pontons ancrés dans la Tamise. Affaibli par les souffrances qu'il y endura, il eut le malheur d'accepter du service dans la marine anglaise contre sa patrie. Vers l'année 1806, tourmenté par l'idée de sa position et mu par les sentiments d'un repentir honorable, le vaisseau dans lequel il se trouvait étant dans la rade de Québec, il résolut de désertir et se jeta à l'eau avec son frère qui avait jusque là partagé son sort. Il gagna terre ; mais il eut le malheur de voir périr son frère dans les eaux du St. Laurent. Il avait assisté à la bataille d'Aboukir et à celle de Trafalgar, et vu tomber à ses pieds l'amiral Nelson, frappé d'un coup de feu. Pendant plus de vingt ans il a exercé l'état d'instituteur à l'île d'Orléans, où il a résidé jusqu'à l'année dernière. Il laisse une veuve qui a vécu plus d'un demi-siècle avec lui. Tous ceux qui l'ont connu font l'éloge de ses vertus domestiques et de sa bonne conduite. Il en a été récompensé par cette longue existence, dans laquelle il a conservé jusqu'à ses derniers instants toutes ses facultés intellectuelles. Québec vient aussi de perdre une autre centenaire. Le 18 de novembre, une femme âgée de 111 ans est décédée à l'hôpital-général. Elle se nommait Marie-Anne Lafontaine, veuve de Joseph Albrèque ; elle avait un filleul âgé de 97 ans. »

— Par un décret récemment publié, le gouvernement français a rétabli l'obligation qui existait ci-devant pour les aspirants aux degrés de la faculté de médecine, d'être admis préalablement au baccalauréat en lettres et baccalauréat en sciences. Depuis quelques années ils n'étaient tenus qu'à cette dernière épreuve.

— Le montant entier dépensé par la Grande Bretagne pour l'instruction publique en 1858, est en tout de £630,000, de laquelle somme £152,000 peuvent être rangés sous le titre des dépenses pour construction d'édifices et £48,000 pour les salaires des inspecteurs.

— S. E., le Gouverneur Général, a posé solennellement la dernière pierre de la tour de l'Université de Toronto, le 4 octobre dernier. La cérémonie a été suivie d'un déjeuner dans la bibliothèque de l'institution ; il s'y est prononcé des discours par S. E. ; par J. Langton, M. A. vice-chancelier ; le Dr. McCaul, le Dr. Byerson, Lord Radstock, et quelques autres personnages distingués.

— L'école normale du Michigan a actuellement 378 élèves. A l'examen de l'école normale de New York 115 institutrices ont reçu des diplômes.

BULLETIN DES LETTRES.

— La bibliothèque de l'Université d'Harvard, est la plus considérable des Etats-Unis. Elle contient 112,000 volumes. La bibliothèque parlementaire la plus considérable est celle de l'état de New York à Albany.

— Il vient de disparaître, dans la personne de Mme Ida Pfeiffer, dont nous avons récemment annoncé la mort, une des plus curieuses physiognomies de touristes qu'ait produites la race saxonne. Mme Pfeiffer a fait

deux fois le tour du monde, et ces voyages, qu'elle a exécutés seule, avec des ressources plus que modestes, mais avec une grande force d'âme et de volonté, la placent sans contredit au premier rang des personnes de son sexe, par l'importance et l'étendue de ses explorations.

C'est en 1848, après la mort de son mari et après avoir convenablement établi son fils, que Mme Pfeiffer, qui entraînait dans sa cinquantième année, entreprit ces voyages dont le goût la tourmentait depuis son enfance.

La Palestine fut la première contrée que visita Mme Pfeiffer. Elle explora ensuite la péninsule scandinave et l'Islande. En 1849, elle s'embarqua à Hambourg, arrivait au Brésil, dans l'intérieur duquel elle pénétrait; puis elle abordait à Taïti, visitait successivement Canton, Ceylan, Madras, Calcutta, Bénarès, Delhi, Bombay, d'où elle se rendit à Bagdad. On la retrouve ensuite à Mossoul, à Nimive, dans le Kurdistan, en Perse, en Géorgie.

Peu de temps après son retour en Europe, elle repart de nouveau (1851) et arrive au cap de Bonne-Espérance. Là, la modicité de ses ressources ne lui permit pas de pénétrer jusqu'au lac Ngami, comme elle en avait d'abord l'intention. Elle tourne ses regards vers la Malaisie, visite Bornéo en tous sens, part pour Java, Sumatra, les Moluques, puis s'embarque pour la Californie, la visite, repart pour le Pérou et la Bolivie, poussant ses excursions jusqu'aux contrées où l'Amazonie prend sa source; elle traverse les Andes et arrive sur le plateau de Quito où elle admire le Chimborazo et le Cotopaxi; on la retrouve ensuite sur l'isthme de Panama, dans le golfe du Mexique, à la Nouvelle-Orléans, aux chutes de Saint-Antoine sur le Mississipi, sur les lacs Michigan, Supérieur, Huron, Erié, Ontario, aux chutes de Niagara, au Canada, à Boston, à New-York, d'où elle s'embarque enfin, mais non sans regrets, pour la vieille Europe.

En 1856, l'intrépide voyageuse, toujours avide d'aventures et d'émotions, quittait encore une fois l'Angleterre pour les îles de l'Océan Indien, abordait à Maurice, puis à Madagascar. C'est là qu'elle a pris ces fièvres qui ont détruit son admirable santé, fatigué son courage et causé sa mort.

M. Malte-Brun estime à 30 à 32,000 lieues géographiques le chemin parcouru par cette femme extraordinaire dans ses deux grands voyages, savoir: 12 à 15,000 lieues pour le premier voyage et 16 à 18,000 pour le second. Mme Pfeiffer a écrit ses deux voyages; ils ont été traduits en français et ont paru récemment.—*J. de l'Instruction Publique de Paris.*

BULLETIN DES SCIENCES.

—On lit dans les journaux de Paris :

« Le baron de la Roncière le Noury, commandant en chef de la station de Terre-Neuve, vient de faire don au Muséum d'histoire naturelle d'un jeune castor, qui a été pris dans la grande rivière de Saint-Georges. C'est une précieuse conquête pour la ménagerie qui sera sous peu de jours en possession de ce nouvel habitant; la corvette à vapeur le *Gassendi* a ramené en France ce curieux animal dont l'espèce devient si rare. Pendant la traversée, on le tenait habituellement dans un grand canot sur le pont. Tranquille pendant le jour, il passait la nuit en mouvement, rongant les bancs, les avirons ou les bordages du canot. Ses dents ont une grande puissance, elles pénètrent le bois le plus dur et finissent par limer le fer. Indifférent aux soins qu'on lui donne, il est loin cependant de se montrer sauvage. Toutes les fois qu'on le mettait en liberté à bord, il se rapprochait des hommes de l'équipage, se dressant sur ses pattes de derrière, présentant celles de devant dont il se sert en guise de mains pour porter sa nourriture à sa bouche. Plusieurs grands chiens de Terre-Neuve, qui étaient ses compagnons de voyage, venaient parfois le flairer d'un air assez menaçant et ne lui inspiraient aucune frayeur. Mais il n'aime pas à se laisser prendre, et poussait un cri d'enfant quand on cherchait à s'emparer de lui. On lui donnait ordinairement à manger des légumes et des herbes, quelquefois des raisins, des pommes et des poires dont il était surtout friand, bien qu'il n'en eût jamais goûté dans les solitudes glaciales. Au contraire, il repoussait le poisson; des arêtes trouvées fréquemment dans les cases de castors à Terre-Neuve sembleraient cependant indiquer qu'ils s'en nourrissent.

M. de la Roncière a également rapporté deux outardes, un grand aigle de Terre-Neuve, un grand goéland de l'espèce appelée *cania* dans les régions septentrionales de l'Amérique; enfin plusieurs plantes de spruce, arbre vert qui donne une sorte de bière dont font usage les marins dans les parages de l'Amérique du Nord, et à laquelle on attribue de puissantes qualités hygiéniques. Ces plantes ont été l'objet de soins particuliers pendant la traversée à bord du *Gassendi* »

Tous ces animaux, excepté le castor, sont loin d'être rares dans notre pays. Encore ce dernier n'est-il pas aussi rare que l'on paraît le croire. Quant à l'arbre vert appelé *spruce*, c'est notre épinette avec laquelle on fait ce que l'on appelle de la *petite bière*, qui se vend à tous les coins de rue à Québec et à Montréal.

—Dans la dernière séance du Cercle de la presse scientifique, M. Porro a lu une très intéressante notice sur des observations faites par M. Pignorini et par lui-même, de la comète qui fixe aujourd'hui l'attention générale. Le travail de ces astronomes se compose d'observations, de mesures au micromètre et d'observations simplement inspectives sur la constitution physique de cet astre singulier.

Pour bien comprendre les conclusions auxquelles les auteurs sont arrivés, il faut se reporter au mémoire récent de M. Porro sur la théorie de la lumière, mémoire dont l'*Ami des sciences* a donné le résumé. M. Porro admet avec Zantedeschi que l'ensemble du monde n'est autre que: "*Materia che si discruta e materia che si concreta.*" L'éther hypothétique, dont l'existence est nécessaire à l'explication des phénomènes de la lumière, ne serait autre chose alors que la matière à l'état le plus extrême de diffusion.

M. Porro admet qu'entre cet état et celui où la matière se trouve dans nos gaz les plus raréfiés, il existe des états intermédiaires de la matière, dont les comètes, les nébuleuses, la lumière zodiacale peut-être nous offrent des exemples.

Cela dit, M. Porro, après avoir averti combien il faut se précautionner contre les illusions qui peuvent provenir des instruments employés, de l'état de l'atmosphère et de la disposition même de l'esprit de l'observateur, s'exprime à peu près ainsi :

La matière cosmique des comètes se trouve à deux états différents, tous deux intermédiaires entre l'état éthéré et l'état gazeux. La matière du noyau et la matière de l'enveloppe d'aspect aérien des comètes diffèrent entre elles au moins autant que la matière solide du globe terrestre diffère de son enveloppe atmosphérique.

La matière dans cet état est incapable de réfléchir *spécialement* la lumière solaire, mais ces atomes peuvent entrer en vibrations lumineuses sous l'influence du soleil; les comètes brillent donc comme la lumière propre, mais excitée continuellement par l'insolation.

La matière aux deux états qu'on observe dans les comètes se distingue de la matière à l'état éthéré, principalement en ce que, soumise à un centre d'attraction autour duquel elle tend à s'agglomérer, elle prend des contours nettement déterminés.

Dans l'espace indéfini et loin de l'attraction du soleil, une comète serait nécessairement sphérique; son noyau, si elle en avait un, serait au centre; mais sous l'attraction du soleil et en vertu de la résistance de l'éther, aujourd'hui admise déjà par quelques astronomes, cette sphère devient nécessairement un ellipsoïde très allongé, dont le noyau occupe l'un des foyers.

Le phénomène que présente l'anneau de Saturne peut se réaliser parfois dans les comètes, et alors l'anneau résulterait serait terminé intérieurement par une ellipse plus petite ayant l'un des foyers au centre de l'anneau.

Si l'on observe que le mouvement lumineux moins excité vers l'autre foyer peut n'être pas sensible à nos yeux, on trouvera facilement l'explication de toutes les apparences qu'ont présentées les comètes historiques, notamment celles qui ont apparu avec deux queues.—*L'Ami des sciences.*

ANNONCES.

PRIMES.

Toute personne, qui transmettra à ce bureau le montant de six abonnements au *Journal de l'Instruction Publique* ou au *Journal of Education*, aura droit pour elle-même à un exemplaire cartonné du journal pour 1857 ou pour 1858. Toute personne, qui transmettra le montant de douze abonnements aura droit à un exemplaire des deux journaux français et anglais, élégamment cartonné, pour 1857 et pour 1858. Les journaux qui reproduiront cette annonce gratuitement auront également droit à un exemplaire des deux journaux élégamment cartonné. Dans tous les cas, il faudra faire prendre ces exemplaires au bureau du journal ou chez nos agents, sur un ordre de notre part.

On s'abonne, pour CINQ CHELINS par année, au *Journal de l'Instruction Publique* rédigé par le Sous-intendant de l'Education et par M. Joseph Lenoir, assistant-rédacteur. On s'abonne pour CINQ CHELINS par année au "*Lower Canada Journal of Education*, rédigé par le Sous-intendant de l'Education et par M. John Radiger, assistant-rédacteur. Les instituteurs peuvent recevoir, pour CINQ CHELINS, les deux journaux ou, à leur choix, deux exemplaires de l'un ou de l'autre. L'abonnement, dans tous les cas, est payable d'avance.

Le journal français se tire à 4,000 exemplaires et paraît vers le milieu de chaque mois. Le journal anglais se tire à 2,000 exemplaires et paraît vers la fin de chaque mois.

On ne publie que des annonces qui ont trait à l'Instruction publique, aux sciences, ou aux beaux arts. Prix: un chelin par ligne pour la première insertion, et douze sous par ligne, pour chaque insertion subséquente, payable d'avance.

On s'abonne au Bureau de l'Education à Montréal, chez M. Thomas Roy, agent à Québec, et pour la campagne, en adressant au bureau de l'Education une demande d'abonnement pour la poste, avec le montant. On est prié d'indiquer clairement et lisiblement le bureau de poste auquel le journal doit être expédié. Les abonnés feront bien aussi d'écrire leur adresse lisiblement à part de leur signature.